

Rapport de la Municipalité de Préverenges au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2023



Rapport de la Municipalité de Préverenges au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2023

# **RAPPORT DE GESTION 2023**



# RAPPORT DE GESTION 2023

Rapport de la Municipalité de Préverenges au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2023

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions :

de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c), du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, du règlement du Conseil communal de Préverenges du 23 avril 2015 (art. 93 et 94),

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion pour l'année 2023.

Les comptes, accompagnés des commentaires de la Municipalité, sont déposés séparément.





1. Conseil communal	6
2. Vœux de la Commission de gestion	8
3. Municipalité	14
4. Administration communale, Finances, Écoles, Social, Cultes	18
5. Ressources humaines – Administration NextGen – Promotion économique	
Culture & Événements – Jeunesse - Univers 1028	26
6. Urbanisme – Constructions – Mobilité – Accueil de jour des enfants	34
7. Sécurité publique – Espaces verts et Voirie – Sports	42
8. Durabilité – Transports publics – Exploitation des bâtiments et des domaines communaux – Informatique	48
9. Conclusions générales	54



#### **BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL**

Le la président e et les deux Vice-Présidents, les deux scrutateurs et les deux scrutateurs-suppléants composent le bureau au sens de l'article 11 du règlement du Conseil communal et de l'article 10 de la loi sur les communes.

#### Du 1er janvier au 31 décembre :

# Présidente:

M<sup>me</sup> Sylviane Lambelet-Blanc

1er Vice-Président:

M. Vincenzino Roberto

2<sup>ème</sup> Vice-Président:

M. Steen Boschetti

Scrutateurs:

M<sup>me</sup> Christiane Panchaud et M. Raphaël Cresta

Scrutateurs-suppléants:

M<sup>mes</sup> Letizia Marazzi et Marie-CLaude Matamby

Secrétaire:

M<sup>me</sup> Claude De Titta

Huissiers:

MM. Safet Cokovic et Lionel Berger

# Mutations en 2023

# Démission

M. Christian Morier-Genoud

# Nominations (assermentations)

M. Pierre Imhle, suite à une démission survenue en 2022

M. Christopher Pannett, suite à une démission survenue en 2022  $M^{\text{me}}$  Kristin Becker Van Slooten.

### LISTE DES MEMBRES

La liste des membres en fonction au 31 décembre 2023

Badoux Marc
Ballot Peggy
Balzarini Stefano
Barraud Karin
Becker Van Slooten Kristin
Ben Hassena Meriam
Bergier Sébastien
Blasco Aline
Röhlen Sandrine

Böhlen Sandrine
Borgnana Marie-Pierre
Boschetti Steen
Castellani Catherine
Chappuis Antoine
Chomette Jacques
Cokovic - Buri Myriam
Cresta Raphaël
De Titta Claude
Delaloye Patrick

Eggenberger Verena Garraux Aline

Duvoisin Marc-Henri

Hausammann Urs Hermann Pierre-Philippe

Gibbons Sandra Elizabeth

Ihmle Pierre Jordan Helen Kazandjian Serge Kernen Antoine

Ihmle Isabelle

Lambelet-Blanc Sylviane Linková Vaucher Iveta Lüthi Patrick Marazzi Letizia Matamby Marie-Claude

Mayor Paul Robert Meghari Mohamed Meystre Claude Monneron Cindy Moser Béatrice

Nguyen Thi Panchaud Christiane Pannett Christopher Paolino Grazia Pavone Gore Patricia Perret Anna

Perret Anna
Perret Horace
Perret Virgile
Pictet Vallon Anne
Querol Podadera Jonatan

Ravot Gaël Riccio Claudio Robert Viviane Roberto Vincenzino Schaller Etienne Scherer Jérôme Simon Sébastien Steinhaeuslin Sarah

Steinhaeuslin Sarah
Toinet Jean-Michel
Tredanari Grazia
Troeltsch Jan
Vallon Pierre
Verburg Alexander
Versini Petty Gwennaëlle

Vogel Anna Wolf Laetitia

#### **ACTIVITÉS**

Le Conseil communal délibère notamment sur :

- · Le contrôle de la gestion
- L'adoption du budget et des comptes
- Les dépenses extrabudgétaires
- · L'arrêté d'imposition
- L'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers et d'actions ou parts de sociétés immobilières
- Le plafond d'endettement
- Le règlement du personnel communal et sa base de rémunération
- L'acceptation de legs et de donations
- L'adoption des règlements communaux.

### RÉPARTITION DES SIÈGES

Le Conseil communal de Préverenges est élu selon le système proportionnel, mais à ce jour, une seule formation politique, à savoir l'Entente Préverengeoise, détient l'entier des 65 sièges.

# ASSEMBLÉE DE COMMUNE

L'Assemblée de Commune a été convoquée à trois reprises (quatre en 2022) pour se prononcer sur les thèmes suivants : Le 18 juin 2023

#### Objets fédéraux:

• Arrêté fédéral du 16 décembre 2022 sur une imposition particulière des grands groupes d'entreprises (Mise en œuvre du projet conjoint de l'OCDE et du G20 sur l'imposition des grands groupes d'entreprises)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	%	NON	%	Part. en %
2922	1239	33	1	1205	1065	88.38%	140	11.62%	42.40%

• Loi fédérale du 30 septembre 2022 sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique (LCI)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	%	NON	%	Part. en %
2922	1241	10	2	1229	899	73.15%	330	26.85%	42.47%

• Modification du 16 décembre 2022 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	%	NON	%	Part. en %
2922	1242	20	1	1221	893	73.14%	328	26.86%	42.51%

# **OBJET CANTONAL**:

• Initiative populaire cantonale «Pour la protection du climat»

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Blancs	Nuls	Valables	OUI	%	NON	%	Part. en %
2922	1223	24	1	1222	786	64.32%	412	33.72%	41.85%

### Le 22 octobre 2023

- Election des deux membres du Conseil des Etats (1er tour)
- Election des 19 membres vaudois du Conseil national

#### Le 12 novembre 2023

• Election des deux membres du Conseil des Etats (2ème tour)

# Résultats détaillés en scannant le QR code:





#### VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION 2017

#### Vœu n° 2

Dans le plan de législature 2016-2021, un certain nombre de projets pour la commune et des objectifs de conduite de la Municipalité ont été priorisés. Il s'agit par exemple, d'une part de l'adaptation des locaux des infrastructures de la zone scolaire aux besoins actuels pour la cantine et d'autre part de développer les outils de communication pour favoriser la circulation de l'information avec les membres du Conseil communal. La Commission souhaite que la Municipalité mette en œuvre les projets principaux conformément au développement et aux objectifs de conduite décrits dans le plan de législature 2016-2021. Les propositions concernant la cantine scolaire et les infrastructures d'accueil de la petite enfance doivent rapidement être déployées.

# Réponse de la Municipalité :

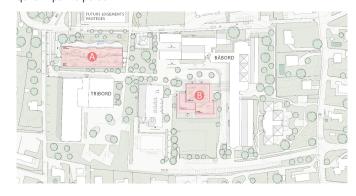
La Municipalité prend acte de ce vœu. Les projets inscrits dans le plan de législature sont ordonnancés et planifiés en fonction des étapes administratives et techniques nécessaires à leur développement et des capacités financières nécessaires à leur réalisation. Ce travail est de compétence municipale. Les infrastructures d'accueil de la petite enfance et la cantine scolaire figurent en bonne place dans le calendrier de réalisation des grands projets présenté lors de la séance du Conseil communal du 26.04.2018. Le projet devant accueillir la garderie Les Moussaillons est en bonne voie de progression en partenariat avec le Canton. Les projets de réaffectation des ex-bâtiments feu-voirie à court et à long terme sont en discussion.

# Situation au 31.12.2023 :

Suite à la vision directrice émise en 2022 et transmise pour information au Conseil communal, la Municipalité a passé à l'étape de mise en œuvre de sa vision directrice. Cette vision s'est traduite par la mise en place d'un mandat d'études parallèle au cours de l'année 2023. À l'issue des délibérations et de la procédure des MEP, le Collège d'experts a désigné à l'unanimité comme lauréat le projet « Petzi», de l'équipe composée des bureaux Pont12 architectes, Timbatec

ingénieurs bois SA, Weinmann Energies SA et Betelec SA, lauréat. La Municipalité a entériné la proposition du Collège d'experts en désignant le projet « Petzi ».

Le projet lauréat a été unanimement salué pour sa fonctionnalité, sa durabilité et son intégration harmonieuse dans le paysage local. Une exposition a été organisée du 31 octobre au 10 novembre 2023 à la Maison de Commune afin de présenter les projets des quatre équipes qui ont participé aux MEP.



Dans la mesure où un crédit d'étude sera demandé au Conseil communal au cours de l'année 2024, la Municipalité considère que ce vœu a été traité.

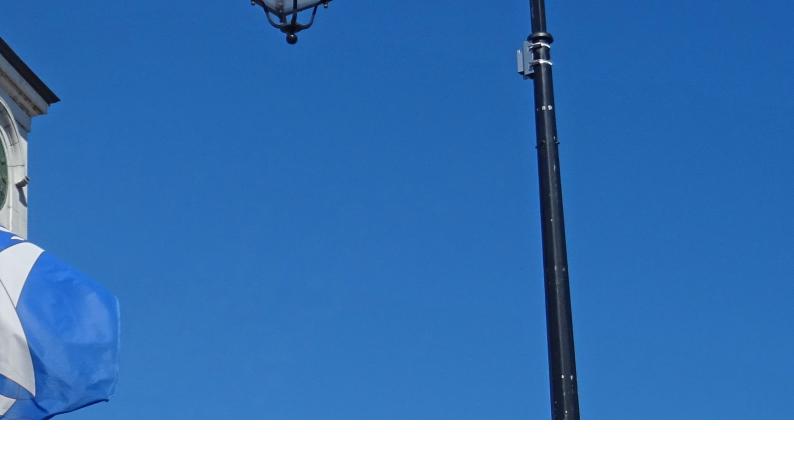
# VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION 2018

#### Vœu n° 3

La Commission demande à la Municipalité d'améliorer l'accueil parascolaire à midi, notamment en ce qui concerne le nombre de places et la surveillance des enfants. Elle demande également d'augmenter les places de l'accueil para- et préscolaire pour mieux répondre aux besoins des parents.

#### Réponse de la Municipalité :

La Municipalité accepte ce vœu. La question de l'amélioration de l'accueil parascolaire à midi est actuellement à l'étude. Quant à l'aug-



mentation du nombre de places d'accueil préscolaire, cette question est traitée dans le cadre du projet d'aménagement des parcelles des jardins familiaux et du parking du Giratoire situées en bordure du Mail au nord du Collège Tribord. Ce projet est en bonne place dans la feuille de route de la Municipalité transmise au Conseil communal en février 2019. S'agissant de l'augmentation de l'accueil parascolaire, la Municipalité est consciente des besoins exprimés et différents scenarii doivent être étudiés en vue d'y répondre. En particulier, à long terme, la structure des Guifettes – actuellement sur deux sites géographiques – devrait idéalement se retrouver en un seul lieu assez spacieux permettant la création de nouvelles places pour les enfants.

#### Situation au 31.12.2023 :

Sur la base des chiffres 2023, la structure actuelle des Guifettes est bien dimensionnée. Les listes d'attente n'existent pas. Rappelons que la commune dispose de 120 places autorisées par l'OAJE. Le regroupement de l'UAPE sur un seul site est décidé comme expliqué plus haut. Au cours de l'année 2023, le Conseil communal a approuvé un crédit pour la réalisation d'une structure préscolaire au Rionzi. Elle devrait voir le jour en 2024.

A ce stade et vu la concrétisation de ces divers projets, la Municipalité considère que le présent vœu a été traité à satisfaction.

#### Vœu n° 4

La Commission demande à la Municipalité d'étudier une solution aux 3 points suivants concernant le Collège Tribord :

- 1. Conduites apparentes au plafond du dernier étage (risque de blessures)
- 2. Éclairage insuffisant dans l'escalier et au 2<sup>e</sup> étage (risque d'accidents dans l'escalier)
- 3. Isolation thermique insuffisante.

#### Réponse de la Municipalité :

La Municipalité prend acte de ce vœu. Les différents points soulevés seront transmis au mandataire pour étude.

#### Situation au 31.12.2023 :

- 1. Clos.
- 2. Clos en 2021.
- 3. Au cours de l'année 2022, des travaux ont été adjugés pour CHF 114'078.20 TTC, conformément au budget. Cela comprend la pose de stores sur toutes les fenêtres qui n'en possédaient pas et la modification de parois vitrées fixes pour les rendre ouvrantes afin de créer une aération naturelle dans les couloirs. Ces travaux ont été réalisés au cours de l'année 2023. Actuellement, une évaluation de la situation est en cours afin de s'assurer que les mesures prises sont efficaces. Pour la Municipalité, ce vœu a été traité à satisfaction.

#### Vœu n° 5

La Commission demande à la Municipalité que l'aménagement de la plage rentre dans le schéma directeur en 2019 et soit traité dans la fiche correspondante. Elle souhaite aussi l'implication de la Commission d'urbanisme.

#### Réponse de la Municipalité :

La Municipalité accepte ce vœu qui correspond parfaitement à la stratégie municipale mise en place en la matière.

#### Situation au 31.12.2023 :

Il convient de rappeler que le projet de réaménagement des rives du lac est traité dans le cadre du nouveau Plan d'affectation communal qui est en cours d'élaboration. Le Plan d'affectation communal (PACom) en question a été soumis à l'examen des services cantonaux au milieu de l'année 2023.

#### Vœu n° 6

La Commission souhaite que la Municipalité demande expressément qu'un giratoire soit installé au carrefour chemin du Vuasset / RC 1 lors des discussions à venir concernant l'implantation d'une nouvelle station-service sur la parcelle 169.

#### Réponse de la Municipalité :

La Municipalité prend acte de ce vœu. La problématique des accès au carrefour du Vuasset est prise en compte dans le projet alternatif de réaménagement de la RC1 sur le territoire communal conduit par la Municipalité. La solution la meilleure n'est pas forcément un giratoire. En tout état de cause, la solution choisie ne pourra l'être que dans un partenariat constructif avec le Canton.

#### Situation au 31.12.2023:

Le projet de requalification de la RC1, développé sur ce tronçon cantonal, a été finalisé fin juin 2021 en accord avec les différentes parties. Dans ce projet, la solution du giratoire a été abandonnée. Il devrait être réalisé en fin de législature. (Inchangé)

#### VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION 2019

#### Vœu n° 2

La Commission souhaite que les procédures Finances qui font partie du Système de Contrôle Interne (Finances) soient validées par la Municipalité et mises en application en 2020.

#### Réponse de la Municipalité :

La Municipalité accepte ce vœu. Le SCI Finances sera en place en 2021.

#### Situation au 31.12.2023:

Le SCI Finances n'a pas été finalisé en 2023. Cependant, l'arrivée future de la nouvelle loi sur les finances communales et la volonté du Conseil d'Etat d'introduire le Modèle Comptable Harmonisé 2 (MCH2) entre 2024-2027 dans les communes vaudoises va modifier fondamentalement les éléments mis en place jusqu'à maintenant. La commune de Préverenges a choisi son introduction dès le budget 2025. Ce chantier très conséquent pour le Service des finances est devenu prioritaire sur la notion de SCI, puisque ledit SCI découlera des nouveaux principes comptables en cours d'étude. Ce point doit donc rester en suspens jusqu'à la mise en œuvre du projet MCH2 à Préverenges.

#### Vœu n° 8

En attendant la future renaturation du delta de la Venoge, la Commission souhaite que la Municipalité prenne des mesures pérennes pour assurer la sécurité de la berge côté Préverenges.

#### Réponse de la Municipalité :

La Municipalité accepte ce vœu. Elle est consciente de l'état actuel des berges de la Venoge qui font d'ailleurs l'objet de contrôles réguliers. Une évaluation globale de la situation a été réalisée récemment avec le Canton. Un programme de taille et de sécurisation de quelques grands arbres, mais surtout un projet de pose de pontons sécurisés pour les places d'amarrage problématiques seront entrepris prochainement. A noter que la concession d'amarrage signée avec le Canton a été prolongée de 5 années supplémentaires jusqu'au 31.12.2026 dans l'attente de la réalisation d'un port devant la station de pompage de St-Sulpice.

#### Situation au 31.12.2023 :

En fin d'année 2021, la Municipalité vous avait communiqué les mesures qui avaient été prises en accord avec le Canton.

La Municipalité poursuit la pose de pontons lorsque les problèmes d'accès sont trop importants. En 2023, deux installations ont été réalisées. Le projet d'étude du port en collaboration avec St-Sulpice a abouti au dépôt d'un crédit d'étude commun entre les communes de Préverenges et St-Sulpice. Dans la mesure où le crédit n'a pas été

accepté par le Conseil communal, la réflexion sur le futur port est à l'arrêt. De nouvelles décisions devront être prises en 2024 vu les décisions récentes du Conseil communal.

#### VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION 2020

#### Vœu n° 1

La Commission constate que la Municipalité a repoussé la mise en place du Service de Contrôle interne (SCI) et Ressources Humaines au 1<sup>er</sup> semestre 2021. La Commission souhaite que cette action devienne une réalité tangible au 1<sup>er</sup> juillet 2021. Ce vœu remplace le n° 1/2020.

#### Réponse de la Municipalité :

Le SCI des Ressources humaines est en voie d'achèvement et devrait entrer en vigueur en 2021.

#### Situation au 31.12.2023 :

Une analyse RH a été effectuée au début de l'année 2022. Celle-ci a mis en évidence diverses carences que la Municipalité a souhaité résorber sur le deuxième semestre 2022. Un préavis a été déposé en ce sens afin de renforcer la dotation en personnel du service qui ne dépend plus seulement du secrétaire municipal. Une cheffe de service a été désignée et a pris ses fonctions le 1er décembre 2022. Elle est secondée par une gestionnaire RH arrivée le 10 octobre 2022 et qui organise l'entier du travail sur le plan administratif. La reconstitution du service avec deux nouvelles personnes, les départs de l'ancienne assistante ainsi que de l'ancien secrétaire municipal ont ralenti la mise en œuvre du SCI RH. Cependant, les travaux seront repris dès que l'assainissement en cours de concrétisation sera finalisé. Les règles en matière de traitement des dossiers financiers sont déjà strictement respectées et des contrôles croisés sont organisés entre le Service des finances et les Ressources humaines. (Inchangé)

#### Vœu n° 4

La Commission souhaite que la Municipalité mette rapidement en œuvre la construction et / ou l'aménagement d'une cantine scolaire.

### Réponse de la Municipalité :

La Municipalité accepte ce vœu. La réalisation d'une cantine scolaire est à l'agenda des réalisations prioritaires de la prochaine législature.

#### Situation au 31.12.2023 :

Voir réponse au vœu n° 2/2017. Ce vœu doit être considéré comme clas

### Vœu n° 6

Concernant Univers 1028, la Commission souhaite que la Municipalité signe une convention avec les communes concernées afin de régulariser cette situation qui perdure.

Ce vœu remplace le n° 5/2019.

# Réponse de la Municipalité :

La Municipalité accepte ce vœu et continuera de travailler pour atteindre cet objectif. Pour rappel, la commune de Lonay verse déjà un montant au prorata du nombre de jeunes qui bénéficient des prestations d'Univers 1028.

#### Situation au 31.12.2023:

Les discussions à ce sujet se poursuivent avec les communes concernées. La piste envisagée est d'intégrer le centre Univers 1028 à l'association intercommunale chargée de gérer le groupement scolaire (EPSP) et l'accueil de la petite enfance. Pour l'heure, les discussions se poursuivent et aucune décision n'a pu être prise. (Inchangé)

#### Vœu n° 7

La Commission souhaite qu'une décision définitive soit prise en 2021 quant à l'affectation du local ex-voirie.

#### Réponse de la Municipalité :

La Municipalité prend acte de ce vœu. L'option entre rénovation et reconstruction de l'ancien local de la voirie n'a pas encore pu être prise dans le cadre de la pesée d'intérêt entre la réalisation d'une cantine scolaire à court terme ou d'un programme plus large au service du pôle scolaire à plus long terme. Le dossier sera repris lors de la prochaine législature comme prévu dans la feuille de route du SUC.

#### Situation au 31.12.2023:

Voir vœu n° 2/2017. Ce vœu doit être considéré comme clos.

#### VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION 2021

#### Vœu n° 1

La Commission demande à la Municipalité de tout mettre en œuvre pour la finalisation, la validation et la mise en application des procédures / documents suivants :

- SCI Finances et les procédures correspondantes.
- SCI Ressources Humaines et les procédures correspondantes. Ce vœu est récurrent tous les ans depuis la Commission de gestion 2018.

#### Réponse de la Municipalité :

Faisant suite au changement dans la répartition des dicastères, il est paru peu opportun de finaliser la mise en place du SCI Finances alors que le mandat du SCI Ressources humaines était en cours de réévaluation.

Le SCI Finances sera mis en place d'ici la fin de l'année et le SCI Ressources Humaines par le Service RH en cours de construction.

#### Situation au 31.12.2023 :

Le SCI Finances n'a pas été finalisé en 2023. Cependant, l'arrivée future de la nouvelle loi sur les finances communales qui introduira de nouvelles règles dès 2026 et la volonté du Conseil d'Etat d'introduire le Modèle Comptable Harmonisé 2 (MCH2) entre 2024-2027 dans les communes vaudoises va modifier fondamentalement les éléments mis en place jusqu'à maintenant. Pour la commune de Préverenges, le MCH2 la concernera dès le budget 2025. Ce chantier très conséquent pour le Service des finances est devenu prioritaire sur la notion de SCI. Ledit SCI découlera des nouveaux principes dans les dispositions légales de 2026. Ce point doit donc rester en suspens.

#### Vœu n° 4

La Commission souhaite que la Municipalité étudie la mise en place comme pour le service des finances et les RH d'un SCI (Système de Contrôle Interne) et des procédures correspondantes pour l'informatique et la cyberadministration.

#### Réponse de la Municipalité :

La Municipalité accepte ce vœu concernant l'informatique. La cyberadministration devra d'abord être mise en place.

#### Situation au 31.12.2023:

Voir la situation au 31.12.2023 concernant le vœu n° 3/2021. La mise en place d'un SCI formalisé ne se justifie plus dans ce cadre. La Municipalité estime que ce vœu a été traité à satisfaction.

#### Vœu n° 5

Après avoir constaté que les difficultés d'organisation des Ressources Humaines ont perduré en 2021, la Commission de gestion souhaite la mise en place d'un service RH digne de ce nom, avec des procédures claires, notamment dans les domaines suivants :

- Entretiens annuels
- Politique salariale
- Formation continue
- Procédure en cas de harcèlement
- Recrutement
- Requêtes diverses du personnel

#### Réponse de la Municipalité :

La Municipalité accepte ce vœu et peut déjà annoncer que des mesures ont été prises dans ce sens début 2022, suite au rapport de l'audit externe sur le service RH remis fin janvier 2022. En effet, la plupart des recommandations de l'auditeur externe ont été suivies, dont notamment : l'engagement d'une responsable RH en mars 2022, la clarification des rôles et la formalisation (en cours) des procédures les plus importantes.

#### Situation au 31.12.2023:

Voir la situation au 31.12.2023 concernant le vœu n° 1/2020. Le service RH, dans sa forme actuelle, fonctionne depuis une année environ. De nombreuses mesures ont été prises notamment :

- la mise en place de mesures de sécurité et santé au travail
- la mise en place d'un dispositif PCE (Personne de confiance en entreprise)
- L'assainissement de très nombreuses situations problématiques personnelles.

Les travaux ne sont naturellement pas terminés mais se poursuivront encore de nombreux mois afin de disposer d'une situation claire.

#### Vœu n° 8

La Commission souhaite que la Municipalité prenne les mesures nécessaires pour que Préverenges puisse participer, comme de nombreuses autres communes vaudoises, aux « nuits sans éclairage public ».

#### Réponse de la Municipalité :

La Municipalité accepte ce vœu. La Municipalité a étudié la possibilité d'éteindre toute la partie littorale et les quartiers situés au sud de la RC1, car en dehors du passage piéton situé en haut de l'Avenue de Croix-de-Rive, aucun passage ou carrefour réputé comme dangereux n'est répertorié dans ce périmètre. L'intrication des autres secteurs au village ne permet pas d'étendre l'extinction dans cette zone, au risque de créer des points sensibles, tant au niveau de la sécurité que de la visibilité des usagers. L'extinction totale de l'éclairage public sera étudiée lors de l'élaboration du plan de remplacement dudit éclairage.

#### Situation au 31.12.2023 :

La commune de Préverenges a participé en 2022 et en 2023 au projet « Perséïdes ». La Municipalité considère que ce vœu est clos.

#### Vœu n° 9

La Commission souhaite que la Municipalité crée un fonds affecté au soutien des énergies renouvelables, à l'éclairage public, à l'efficacité énergétique et au développement durable. Ce fonds sera alimenté par la taxe de 0.7 ct/kWh d'électricité distribuée sur le territoire communal et prélevée auprès de chaque contribuable. Un règlement définissant les modalités de perception ainsi que le montant de cette taxe affectée devront être établis et approuvés par le Conseil communal.

#### Réponse de la Municipalité :

La Municipalité juge cette idée très intéressante, elle y réfléchira et verra sous quelle forme répondre à ce vœu.

#### Situation au 31.12.2023 :

La commune de Préverenges s'est faite labeliser « Cité de l'Energie» en 2022. Par ailleurs, elle travaille actuellement à la mise sur pied d'un concept en lien avec la durabilité en faisant appel à un prestataire externe chargé d'appuyer la Municipalité. Cette question sera donc reprise dès que les travaux de mise en place seront effectués.

#### Vœu n° 10

La Commission souhaite que la Municipalité édicte un règlement des parkings sur le domaine communal afin d'unifier toutes les questions de parcage, de taxes, d'autorisations générales ou exceptionnelles, de macarons, d'unification des procédures, de signalisation, de gestion électronique, etc. Ce règlement devra être approuvé par le Conseil communal.

### Réponse de la Municipalité :

La Municipalité accepte ce vœu. Le sujet des parkings et des régimes spéciaux comme les macarons et autres autorisations spéciales ne peut plus être traité au coup par coup, comme jusqu'à aujourd'hui. La Municipalité vous présentera prochainement le résultat de ses réflexions sur ce sujet. Si cela se traduit par un règlement, votre Conseil aura la tâche de valider ce règlement au travers d'un préavis municipal.

#### Situation au 31.12.2023:

Les travaux d'élaboration d'une telle réglementation sont en cours et à bout touchant. La mise en œuvre devrait intervenir prochainement. L'ensemble des problématiques soulevées par la Commission seront reprises dans ce document.

#### Vœu n° 11

La Commission souhaite que la Municipalité examine dans le cadre de l'entretien du Sentier des Oiseaux la possibilité de poser un système de retenue des copeaux.

#### Réponse de la Municipalité :

La Municipalité prend acte de ce vœu. Comme relevé en 2019 lors de la motion Risse, c'est la DGE (organe cantonal) qui autorise ou refuse les travaux d'entretien le long des berges du lac. La Municipalité va prendre contact avec cette autorité et voir quelles sont les possibilités techniques qu'elle autorise pour aller dans le sens de ce vœu.

# Situation au 31.12.2023 :

En complément à la réponse de la Municipalité, il convient de rappeler que dans le cadre du PACom, le Sentier des Oiseaux sera formellement affecté en tant que chemin piétonnier. La mise en œuvre de ce plan

prendra encore de nombreux mois. Dans l'intervalle, la Municipalité doit en référer aux services cantonaux qui sont très restrictifs lorsque l'on parle d'intervention humaine dans ce secteur.

#### VŒUX DE LA COMMISSION DE GESTION 2022

#### Vœu n° 2

Dans un souci de transparence, la Commission demande à la Municipalité de chiffrer le coût total des prestations offertes par la Commune aux sociétés locales (frais liés aux locaux et au personnel) et de faire apparaître ce chiffre dans le budget.

#### Réponse de la Municipalité :

La Municipalité accepte ce vœu et partage entièrement l'avis de la commission. Elle travaille actuellement à rendre visibles les prestations « en nature » offertes par la Commune et à les valoriser. Cette mise en place sera couplée avec la mise en œuvre d'une politique de soutien aux sociétés locales la plus transparente possible. Le Conseil communal sera renseigné en temps voulu.

#### Situation au 31.12.2023:

La Municipalité a démarré une réflexion sur sa politique de subventionnement aux sociétés locales. Par subventionnement, on entend également les prestations communales en nature telles que la mise à disposition des salles ou les prestations d'autres services communaux, ainsi que les autorisations de stationnement. Cette démarche est, rappelons-le, intimement liée à la réglementation des salles communales et aux tarifs qui seront pratiqués dans le futur.

Le travail en la matière est long et conséquent et il se prolongera sur 2024.

#### Vœu n° 3

Afin de garantir une gestion optimale des ressources humaines, la Commission demande à la Municipalité de prendre des mesures afin d'éviter l'accumulation d'heures supplémentaires dans certains secteurs, notamment afin d'en limiter les coûts.

### Réponse de la Municipalité :

La Municipalité accepte ce vœu et précise que les dispositions ont déjà été prises en 2023 notamment :

- L'implémentation et la distribution d'un rapport mensuel aux collaborateurs ;
- L'approbation des heures supplémentaires en avance avec justification;
- Une analyse des besoins, tâches, processus et ressources par service :
- Un processus de reprise des heures supplémentaires en fonction des contraintes opérationnelles des services.

#### Situation au 31.12.2023:

S'agissant des deux premiers points soulevés dans la réponse de la Municipalité, la mise en œuvre des mesures a été faite dans le courant de l'année 2023

En ce qui concerne l'analyse, celle-ci a débuté en fin d'année 2023 et se poursuivra en 2024.

Un processus de reprise des heures supplémentaires a également été mis en œuvre en 2023 et se poursuivra en 2024 et 2025. Au mois de décembre, la Municipalité a pris la décision de procéder au paiement d'une première tranche d'heures supplémentaires, afin de réduire les soldes. Il est prévu de poursuivre le processus de reprise des heures mis en place et de réanalyser la situation à fin 2024.

#### Vœu n° 4

La Commission demande à la Municipalité d'établir une convention pour obtenir des autres communes bénéficiaires le montant relatif au nombre de leurs enfants accueillis et pris en charge à « Univers 1028 ».

#### Réponse de la Municipalité :

La Municipalité accepte ce vœu et précise que ce point est abordé chaque année avec les communes voisines. Dans le cadre des travaux visant à la constitution d'une association de communes pour les activités scolaires et de jeunesse, la Municipalité milite pour y intégrer « Univers 1028 ». Le financement de la structure serait ainsi réglé par ce biais.

#### Situation au 31.12.2023:

Voir vœu n° 6/2019.

La signature d'une convention nécessite l'adhésion de toutes les parties, ce qui n'est pas le cas pour le moment, même si la Municipalité partage les avis successifs des commissions de gestion.

#### Vœu n° 7

Lors de sa séance du 24 août 2022, le Conseil fédéral a décidé que les « zones 30 » peuvent désormais être aménagées sans expertise sur les routes non affectées à la circulation générale, ce qui réduit les obstacles bureaucratiques et facilite la création de zones à vitesse réduite. Ce faisant, il octroie aux communes une marge d'appréciation supplémentaire : désormais elles peuvent aussi introduire des « zones 30 » dans le but d'améliorer la qualité de vie des riverains. La Commission demande donc à la Municipalité de généraliser les zones à 30 km/h à l'ensemble des routes de la commune en dehors des grands axes structurants (RC1 et RC79).

#### Réponse de la Municipalité :

La Municipalité accepte ce vœu. La Municipalité travaille déjà à l'élaboration d'une image directrice des mobilités afin d'affiner les spécificités par axes, zones 30 km/h en particulier. Sur cette base, le passage de différents secteurs en zone 30 km/h sera proposé. Votre conseil sera tenu informé des résultats en temps voulu.

#### Situation au 31.12.2023 :

Les travaux se poursuivent en la matière. Néanmoins, la charge de travail du service communal étant conséquente avec les projets liés au pôle scolaire, à l'Auberge de l'Etoile, et à l'aménagement du territoire, il n'a pas été possible de réaliser des avancées majeures en 2023. Par ailleurs, certaines décisions en matière d'aménagement du territoire seront nécessaires afin d'aller de l'avant avec la vision de la Municipalité.

#### MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS EN SUSPENS

#### Motion

• Motion du 5 mai 2022 de M. Claude Meystre concernant l'octroi d'une indemnité lors de l'achat d'un vélo électrique.

#### Commentaire de la Municipalité :

Une réponse de la Municipalité à cette motion sera déposée au Conseil communal du mois de mars 2024.

#### **Postulats**

• Postulat du 14 septembre 2023 de M. Virgile Perret - Demande à la Municipalité d'étudier la possibilité d'imposer un circuit qui forcerait les voitures à entrer et sortir du parking de la plage depuis l'avenue de Croix-de-Rive, sans emprunter l'avenue de la Plage.

# Commentaire de la Municipalité :

Une étude sera confiée par la Municipalité dans le courant de l'année 2024 à un bureau spécialisé afin de réaliser le projet soutenu par le postulant. Une réponse de la Municipalité pourra donc être faite après prise de connaissance de ces éléments.

• Postulat du 14 septembre 2023 de Mme Cindy Monneron – Pour une plage ludique et écoresponsable à Préverenges!

#### Commentaire de la Municipalité :

Une réponse de la Municipalité est en cours d'élaboration est sera soumise au Conseil communal dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre 2024.



# LES MISSIONS PRINCIPALES DE L'EXÉCUTIF COMMUNAL

- La gestion des biens communaux ;
- la gestion de son administration et de son personnel ;
- l'élaboration du budget annuel ;

- la gestion du patrimoine ;
- la construction et l'entretien des bâtiments communaux ;
- l'exécution des décisions prononcées par le Conseil communal.

#### **ORGANISATION**

Attributions et compétences des dicastères municipaux en 2023

Administration communale - Finances - Écoles - Social et Cultes M. Guy Delacrétaz, Syndic

Suppléante : Mme Karine Storm-Devolz, Vice-Syndique

Autorités, district, surveillance et contrôle, représentation, relations publiques, affaires touristiques, votations et élections, archives, finances, baux à loyer, assurances, contrôle des habitants, Office du logement, instruction publique, affaires sociales, aînés.

# Durabilité - Transports publics - Exploitation des bâtiments et des domaines communaux - Informatique

M. Manuel Zenger, Municipal

Suppléant : M. Alain Garraux, Muncipal

Bâtiments, conciergerie, location de salles, domaines, environnement, stratégie énergétique (en délégation), durabilité, transports publics, informatique.

# Ressources humaines - Administration NextGen - Économie - Culture et Jeunesse

Mme Karine Storm-Devolz, Municipale Suppléant : M. Manuel Zenger, Municipal

Ressources humaines, amélioration des processus de l'administration, promotion économique, Univers 1028, jeunesses, culture, gestion des manifestations.

# Sécurité publique - Espaces verts et voirie - Sports

M. Alain Garraux, Municipal

Suppléant : M. Hervé Nusbaumer, Muncipal

Sécurité publique, Police du commerce, routes, voirie, espaces verts, sports, Police, sapeurs-pompiers, protection civile, plage, inhumations, déchets, ports.

#### Urbanisme - Constructions - Mobilité - Accueil de jour

M. Hervé Nusbaumer, Municipal

Suppléant : M. Guy Delacrétaz, Syndic.

Urbanisme, aménagement du territoire, autorisations de construire, études et nouvelles constructions communales, mobilité, plans directeurs communal et régional, planification, salubrité, permis d'habiter, éclairage public, services industriels (eaux/gaz/électricité), travaux publics, UAPE, accueil préscolaire.

# Séances

La Municipalité siège de manière hebdomadaire, les lundis dès 17h. Ces séances sont présidées par le Syndic, M. Guy Delacrétaz.

En 2023, elle a tenu 41 séances ordinaires ainsi que deux séances extraordinaires et a adopté 831 décisions, dont les détails sont essentiellement retranscrits dans le présent rapport de gestion.

#### **ACTIVITÉS**

Associations, collaborations intercommunales, fondations et autres organismes

Les membres de la Municipalité ont pris part aux associations, collaborations intercommunales fondations et autres organismes, de la manière suivante :

#### M. Guy Delacrétaz

- Association région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM), commission du tourisme
- Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay ARASMAC, Comité de Direction (dès août 2023)
- Association « Morges Région Tourisme »
- Région Morges, assemblée des Syndics
- Région Morges, Comité de pilotage « environnement », Président
- Établissement primaire et secondaire de Préverenges (EPSP), Conseil d'Établissement, Président
- Établissement primaire et secondaire de Préverenges (EPSP),
   Bureau de l'entente. Vice-Président

#### M. Alain Garraux

- Police Région Morges (PRM), Comité de direction
- Polices vaudoises
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM), Comité de direction
- SIS Morget, Conseil intercommunal
- Organisation Régionale de la Protection civile du District de Morges (ORPCi), membre de l'assemblée des déléqués
- Stand de tir intercommunal, délégué

#### M. Manuel Zenger

- Région Morges, Comité politique « environnement », membre
- Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM), Conseil intercommunal
- Établissement primaire et secondaire de Préverenges (EPSP),
   Bureau de l'entente,
- Transports publics de la région morgienne, Comité exécutif.

#### M. Hervé Nusbaumer

- Commission intercommunale des Services industriels,
- Région Morges, Comité politique « Urbanisation »
- Région Morges, Comité politique « Mobilité »
- Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise (Dernière année)
- Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay ARASMAC, Conseil Intercommunal

#### Participation aux personnes morales

La commune de Préverenges détient des participations notamment dans les sociétés suivantes :

- CGN SA
- Romande Energie
- Valorsa SA
- Cridec SA

#### LISTE DES PRÉAVIS ET RAPPORTS

Cette année, la Municipalité a adressé au Conseil communal les 10 préavis suivants :

Numéro	Titre
1/2023	Demande d'un crédit pour l'agrandissement et la réfection
	des terrains de pétanque
	Comptes et gestion 2022
2/2023	Demande d'un crédit pour la création d'une structure
	préscolaire à l'Allée du Rionzi 1
3/2023	Arrêté d'imposition pour l'année 2024
4/2023	Règlement sur les émoluments administratifs en matière
	d'aménagement du territoire et des constructions
5/2023	Règlement des sépultures et du cimetière
6/2023	Demande d'un crédit d'étude pour le déplacement du Port
	de la Venoge
7/2023	Budget 2024
8/2023	Demande de crédit pour l'achat de véhicules pour la
	Sécurité municipale et le Service de la voirie et des
	espaces verts
9/2023	Demande d'un crédit de CHF 265'000.00 pour
	l'acquisition d'une servitude d'usage et l'élargissement

# A cela s'ajoutent les 4 réponses de la Municipalité aux postulats et interpellations suivantes :

Collège et l'Avenue de Croix-de-Rive

en voie mixte de la liaison piétonne entre le Chemin du

Réponse de la Municipalité au postulat de Monsieur Serge Kazandjian « part du budget contrôlé par la commune » déposé au Conseil communal du 10 juin 2021

Réponse de la Municipalité au postulat de Mesdames Aline Garraux, Cindy Monneron et Monsieur Steen Boschetti appelée « Rendons le ciel au Préverengeois » déposée le 16 juin 2021

Réponse de la Municipalité à l'interpellation de Monsieur Marc-Henri Duvoisin et consorts nommée « Pour plus de sécurité au centre du village! » déposée le 10 février 2023

Réponse de la Municipalité à l'interpellation urgente de Madame Patricia Pavone Gore et consorts relative à la pose de gabarits au « Grand Record » lors de la séance du Conseil communal du 14 septembre 2023.

# PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2021-2026 - SITUATION

En début de législature, la Municipalité a établi son plan de législature qui se décline en quatre thématiques majeures, qui sont rappelées ci-dessous :

**Rester une commune vivante** qui cherchera à répondre aux besoins des familles, à favoriser le lien social et l'intégration et à dynamiser la vie communale.

**Devenir une commune durable** en favorisant une mobilité harmonieuse, en encourageant la transition énergétique, en mettant en valeur le littoral et en préservant les espaces verts.

**Rester une commune attractive** en favorisant le commerce local et en attirant de nouvelles entreprises.

**Être une commune à votre service** en développant une administration efficiente et accueillante et en développant les canaux de communication.

Ces 4 thèmes se divisent en sous-objectifs et il paraît opportun de fournir dans le présent rapport un premier point de situation sur l'état d'avancement.

#### **UNE COMMUNE VIVANTE**

Au cours des exercices passés, mais spécialement en 2023, la Municipalité a passablement œuvré sur l'objectif visant à répondre aux besoins des familles. Rappelons que le Conseil communal a approuvé le crédit de réalisation d'une structure préscolaire sur le site du Rionzi. Au cours de la même année, un mandat d'études parallèles a pu être conduit pour la réalisation de deux immeubles situés sur le site scolaire. L'un d'eux sera destiné à l'accueil d'une nouvelle UAPE plus fonctionnelle regroupée sur un seul site et l'autre à une cantine scolaire plus grande et nettement améliorée pour le confort des nombreux écoliers fréquentant l'établissement scolaire. Un crédit d'étude sera soumis au Conseil communal dans le courant de l'année 2024.

De manière moins spectaculaire, la Municipalité a poursuivi ses efforts pour ne pas limiter le soutien accordé aux sociétés locales, cela malgré les efforts budgétaires nécessaires afin d'éviter de creuser le déficit de la Commune.

La Commune ne ménage pas non plus ses efforts afin d'offrir les conditions-cadres afin de favoriser la vie du village, toutes générations confondues :

- Offre culturelle et sportive (concerts classiques, Apéro'Prev, mise en place d'infrastructures sportives temporaires tel qu'un pump track).
- Création d'une buvette estivale au centre du village.
- Soutien financier et logistique aux sociétés locales organisant des manifestations (théâtre, abbaye, carnaval).
- Soutien en faveur des aînés (mise à disposition gratuite de salles, organisation de sorties).

La Municipalité a également poursuivi en 2023, les réflexions qui permettront à terme la restauration de l'Auberge de l'Étoile. Le projet vise impérativement au maintien de l'établissement public situé au rez-dechaussée. Des décisions devront être prises dans les mois prochains afin de permettre à la Municipalité de réaliser le projet.

Enfin, le plan d'affectation communal (PACom) en cours de travail a franchi une nouvelle étape en 2023, puisqu'une première version de ce document a été remise aux services cantonaux pour examen et rapports. Dans ce document, de nombreux choix ont été réalisés afin de favoriser les zones de rencontres et les infrastructures sportives.

### UNE COMMUNE DURABLE

Sur le plan de la durabilité, la Municipalité a obtenu la certification « Cité de l'Énergie » en 2022. Elle poursuit ses efforts en se faisant appuyer par des mandataires externes.

La transition énergétique fait l'objet de nombreuses attentions. Rappelons qu'au cours de l'année 2023, l'Exécutif communal a signé une lettre d'intention avec les sociétés Romande Énergie Services SA et LaZur Énergie SA (partenariat entre les Services industriels lausannois et zurichois) afin d'envisager la réalisation d'un chauffage à distance. La Municipalité a tenu à fixer des objectifs ambitieux à ces deux partenaires, puisqu'elle demande à ce que l'installation future soit alimentée grâce à un système d'échange de chaleur avec l'eau du Léman. Les études sont donc en cours.

Là aussi, malgré la nécessité de faire preuve de rigueur sur le plan du budget, la Municipalité a tenu à maintenir les efforts en matière de transition énergétique. Cela se traduit par :

- Une politique de remplacement de nos véhicules compatible avec la durabilité;
- L'organisation d'événements en lien avec la durabilité (jardins, séances d'informations à l'attention des propriétaires).

De plus, la commune de Préverenges est partenaire des grands projets régionaux en cours d'élaboration par Région Morges tels que PECC, Voie verte, PALM 2025, transports publics. La Municipalité est représentée dans tous les groupes de pilotage régionaux qui ont été mis en place.

#### UNE COMMUNE ATTRACTIVE

Dans sa politique d'achat, la Municipalité tient à favoriser le commerce de proximité. Par ailleurs, des réflexions ont débuté et des rencontres régulières sont organisées avec les organismes de promotion économique locaux afin de renforcer le lien avec les Autorités.

En marge de la fête de l'Abbaye, une rencontre a eu lieu avec les diverses entreprises, le tout financé par la Commune. Ce premier événement sera appelé à se répéter de manière ponctuelle.

La politique d'aménagement du territoire conduite en coopération avec les communes du district permettra également d'atteindre les objectifs que la Municipalité s'est fixés. Ces travaux sont longs et complexes et mobilisent de nombreuses heures de travail tant des représentants des Autorités, que des services communaux. Sur ce plan, il convient de noter que la Commune est lancée dans un marathon. La ligne d'arrivée n'est pas encore en vue, mais les premiers kilomètres ont déjà été franchis.

# UNE COMMUNE À VOTRE SERVICE

L'année 2023 a été une année de transition pour l'administration communale :

Par l'instauration d'un dicastère NextGen, la modernisation des processus de travail a démarré. La Municipalité a reconstitué, en 2022, un service Ressources humaines qui sera chargé de mettre en œuvre une politique RH innovante. L'état des lieux réalisé peu réjouissant nécessite d'engager de nombreux efforts, avant de pouvoir construire les nouveaux processus.

Sur le plan informatique, d'importants efforts financiers ont dû être consentis en 2023 afin de remettre l'infrastructure technique à niveau. Ces efforts ont porté leurs fruits puisqu'en fin d'année 2023, un audit sur la cybersécurité a permis de mettre en évidence une très nette amélioration de niveau de sécurité. Néanmoins, les travaux ne sont de loin pas terminés et nécessiteront encore l'engagement de moyens financiers et humains afin de pouvoir construire une administration compatible avec les exigences de notre époque.

En conclusion, la Municipalité constate que bon nombre d'objectifs décrits dans le programme de législature 2021-2026 ont été initiés. Certes, certains d'entre eux nécessiteront des adaptations ou des reports, mais les chantiers les plus conséquents sont en cours et, à n'en pas douter, plusieurs d'entre eux devront faire l'objet de débats au Conseil communal, avant la fin de la législature.

# **QUELQUES DONNÉES CLÉS EN 2023**

# Les responsables des services état au 31.12.23

Services	Noms	Fonction
Secrétariat municipal	M. Marc-André Burdet	Secrétaire municipal
Service des finances	M. Alain Völgyesi	Chef du Service des finances
Ressources humaines	Mme Alexia Wells	Responsable RH
Sécurité Municipale	Adj. Stéphane Rondelle	Chef du Service de la Sécurité Municipale
Service de l'Instruction Publique et des Affaires Sociales	Mme Laurence Gendret	Cheffe du Service de l'instruction publique et des affaires sociales
Service de l'Urbanisme et des Constructions	M. Alexandre Turrian	Chef du Service de l'urbanisme et des constructions
Service des espaces Verts et de la voirie	M. Eric Avondo	Chef du Service des Espaces verts et de la voirie
Service des bâtiments	M. Safet Cokovic	Chef du Service des bâtiments

# Comparaison de l'évolution des effectifs à plein temps (EPT) par secteur au 31.12.23

EFFECTIF DU PERSONNEL	2022			IATION 2-2023	2	2023	APPRENTIS	
	EPT	EFFECTIF	EPT	EFFECTIF	EPT	EFFECTIF	EPT	EFFECTIF
Greffe	3,50	4,00	0,00	0	3,50	4,00	0,00	0
Ressources humaines	1,70	2,00	0,00	0	1,70	2,00	0,00	0
Service des finances	1,70	2,00	0,10	0	1,80	2,00	0,00	0
Contrôle des habitants	1,50	2,00	1,10	1	2,60	3,00	0,00	0
SIPAS (Service de l'Instruction Publique et de l'Action Sociale)	1,50	2,00	0,06	0	1,56	2,00	0,00	0
Sécurité municipale	4,70	5,00	0,00	0	4,70	5,00	0,00	0
Voirie	8,47	10,00	1,42	0	9,89	10,00	1,00	1
SUC (service de l'urbanisme & des constructions)	2,70	3,00	1,10	1	3,80	4,00	0,00	0
Entretien & exploitation des bâtiments	12,76	14,00	0,04	0	12,80	14,00	1,00	1
Service informatique	1,00	1,00	0,00	0	1,00	1,00	0,00	0
Univers 1028	2,00	3,00	0,00	0	2,00	3,00	0,00	0
UAPE « Les Guifettes »	9,78	14,00	0,60	1	10,38	15,00	3,00	3
Cantine scolaire	0,99	0,00	0,30	0	1,29	0,00	0,00	0
Total EPT	52,30	62	4,72	3	57,02	65	5,00	5

Les employées de cantine sont déjà comptabilisées dans les effectifs de la conciergerie

NB : Ces chiffres n'incluent pas nos apprentis, ainsi que tout le personnel variable sous contrat horaire, tel que : Guifettes, devoirs surveillés, patrouilleurs scolaires, cantine scolaire, civilistes à la voirie, animateurs pour Univers 1028, etc. représentant au total près de 40 personnes à tout moment. Cette gestion est très chronophage pour le service RH.

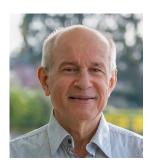
#### Commentaires sur le tableau des EPT

- (1) Recrutement d'une personne supplémentaire en temporaire puis en CDD (Préavis 2024)
- (2) Faible variation en raison du pourcentage de travail d'une collaboratrice qui évolue d'une saison à l'autre
- (3) 0.1 EPT administratifs consacrés au service des Espaces Verts et de la Voirie
- (4) SM: non-remplacement de la secrétaire (0.3 EPT). Soutien par le Greffe avec l'engagement mentionné au point (2).
- (5) Anciennement intégré au service de conciergerie jusqu'à fin 2021

#### ORGANIGRAMME état au 31.12.23

accessible sur l'ExtraNet du Conseil communal à l'usage des Conseillers communaux.





M. GUY DELACRÉTAZ SYNDIC

# OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité a poursuivi son action suivant les grands axes de son plan de législature et déclinant les projets d'importance initiés pour certains depuis plusieurs années. Alors que nous avons atteint la mi-législature, un constat s'impose, le temps de mise en œuvre de nos actions est de plus en plus long avec la complexification croissante des procédures. C'est donc en montrant de la persévérance que nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs. Une équipe municipale unie s'appuyant sur des services communaux motivés est la garantie pour atteindre nos objectifs.

Du côté des grands projets, notons que le projet de requalification de la RC1 avance bien sur tout le tronçon préverengeois, porté par la Commune dans le secteur en localité et par le Canton en collaboration avec la Commune pour les deux secteurs hors localité. Le projet de rénovation de l'Auberge de l'Etoile, immeuble emblématique de la Commune, a bien progressé en 2023. Une demande de crédit d'études a pu être déposée devant le Conseil communal. Au niveau de la zone scolaire, le projet de création de nouveaux locaux pour le parascolaire, d'une cantine, d'une bibliothèque et de locaux pour Univers 1028 a bien avancé. Un crédit d'études sera déposé au Conseil début 2024. En parallèle le chantier du nouveau Plan d'affection communal (PACOM), qui débouchera sur une nouvelle version du règlement des constructions, a lui aussi bien progressé.

Au niveau des autres dicastères, beaucoup d'avancées également. Je vous laisse les découvrir dans le détail au sein des présentations de mes collèques.

### RELATIONS AVEC LES COMMUNES VOISINES

Les échanges et les discussions avec les communes voisines ont été riches et intenses en 2023 en raison du lancement et de la poursuite de nombreux projets communs. Je citerais notre participation au sein de Région Morges à tous les Comités de pilotage (COPOL) aux thèmes aussi divers qu'importants que sont l'environnement, la mobilité, l'urbanisme et l'énergie. Votre serviteur assume la présidence du COPOL environnement dans lequel M. Manuel Zenger représente également Préverenges, M. Hervé Nusbaumer représente la commune dans les COPOL mobilité et urbanisme. Je suis également membre de l'organe de gouvernance de Région Morges qu'est l'assemblée des syndics : une position privilégiée pour affirmer la position préverengeoise. La thématique de l'énergie et des réseaux de chauffage a engendré beaucoup d'activité, domaine dans lequel MM. Hervé Nusbaumer, Manuel Zenger et moi-même nous sommes engagés en raison des enjeux communaux importants.

Préverenges est aussi membre de l'Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM), une entité incontournable pour accéder à des financements cantonaux, en particulier dans le domaine économique ; son syndic est l'un des membres de son comité de direction. Dans le courant de l'été 2023, j'ai pu accéder au CODIR de l'ARASMAC, qui gère notamment le réseau AJEMA, une position importante pour peser là également sur les orientations futures du réseau AJEMA en charge de la petite enfance et du parascolaire, et veiller à la bonne gestion des contributions demandées aux communes.

# ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Sous l'impulsion du Secrétaire municipal en poste, l'Administration communale a pu être à disposition de la population avec beaucoup de dynamisme. L'imposante liste des tâches décrites plus bas démontre, si besoin était, l'étendue des services rendus à la population par l'Admi-

nistration. J'ai pu compter sur leur disponibilité tout au long de l'année. Je voudrais ici remercier chaleureusement chacune et chacun pour leur engagement pour la Commune et ses citoyens.

**FINANCES** 

Les économies demandées à tous les services communaux, sous l'impulsion du service des finances, dans la perspective d'un retour à l'équilibre des comptes dès le budget 2023 ont porté leurs fruits. Ceux-ci s'observent clairement au bouclement des comptes 2023, qui débouche sur un modeste déficit, bien plus faible que celui attendu à l'élaboration du budget 2023. L'effort de réduction demandé qui, rappelons-le, a conduit à un questionnement de toutes les dépenses de fonctionnement en particulier, a contribué à ce résultat encourageant. Notons que l'acceptation dès l'année fiscale 2023 de l'augmentation du taux d'imposition communal de 2 points et demi demandée par la Municipalité aurait permis d'atteindre un résultat positif après plusieurs années déficitaires. Le passage du taux d'imposition de 62.5 à 65 % du taux cantonal, finalement acceptée par le Conseil communal en septembre 2023, devrait redonner un peu d'assise aux finances communales. Il ouvre de meilleures perspectives pour les années futures alors que des projets importants et nécessaires pour le développement communal sont en gestation.

L'année 2023 aura coïncidé avec l'introduction de la facturation de la taxe forfaitaire sur les déchets. Une introduction que nous avions retardée de nombreuses années en attente de la nouvelle péréquation cantonale, qui a finalement trop tardé. La Municipalité a décidé de mettre un terme à cette pratique à l'occasion de l'année fiscale 2023 et a procédé à la facturation de la taxe forfaitaire en 2023, afin de se mettre en conformité avec la loi.

Notons encore que le Service des finances a débuté le processus de mise en place du nouveau plan comptable MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé 2), puisque nous avons choisi de l'implémenter dès l'année 2025.

Je peux compter sur un Service des finances performant et efficace.

#### **INSTRUCTION PUBLIQUE**

Au niveau scolaire, les 4 communes de l'Entente scolaire intercommunale de l'Etablissement primaire et secondaire de Préverenges et environs (EPSP) ont poursuivi l'étude visant à créer une Association scolaire intercommunale les regroupant. Ces réflexions sont portées par un groupe de travail comprenant un membre de chaque commune et le Directeur de l'EPSP. Les travaux se sont poursuivis tout au long de l'année 2023. Il est envisagé d'inclure dans l'association en plus du scolaire, le préscolaire, le parascolaire et la structure pour les jeunes « Univers 1028 ». Les synergies d'une telle démarche paraissent évidentes, pourtant la bonne alchimie de l'organisation requiert comme mentionné l'année dernière déjà une approche méthodique qui prend du temps. Nous avons été confrontés à ces enjeux tout au long de l'année. Comme déjà mentionné, les aspects financiers auront à coup sûr un aspect déterminant sur l'ensemble des missions inclues au sein de l'Association. Un chiffrage précis est en cours et sera analysé en détail durant le prochain exercice.

Du côté de l'accueil pré- et parascolaire, le déplacement des structures parascolaires dans de nouveaux locaux a occupé le Service de l'Urbanisme et des Construction toute l'année sous revue et un projet lauréat a été désigné à l'automne. Quant au préscolaire, la structure qui ouvrira au Rionzi a bien progressé, même si son ouverture ne sera effective qu'en automne 2024. La crèche garderie « Les Moussaillons » bien connue de tous les préverengeois, sera en bonne place dans cette nouvelle structure

Je ne saurais achever cette revue sans remercier les collaboratrices et collaborateurs de tous les services communaux pour l'important travail effectué tout au long de l'année pour le bien de la population préverengeoise. Ils et elles accomplissent un travail de qualité que j'apprécie.

G. Delacrétaz

#### LES MISSIONS PRINCIPALES DU DICASTÈRE

#### Secrétariat Municipal

- Secrétariat de la Municipalité
- Coordination des Services communaux
- Gestion des demandes de naturalisation
- Relations externes (sociétés locales)
- Organisation de réceptions et de manifestations
- Réservation des salles
- Réception des jeunes citoyens et des nouveaux habitants
- Organisation des visites de la Municipalité aux nonagénaires et aux centenaires
- Archives communales

#### Service de la population

- Accueil du public et renseignements aux usagers
- Gestion de l'ensemble des données relatives à la population
- Gestion des procédures administratives liées aux séjours des étrangers
- Gestion des ports
- Gestion du fichier communal des entreprises
- Tenue du registre civique

#### Service des finances

- Gestion de la comptabilité de la commune de Préverenges
- Tenue de la comptabilité de l'établissement primaire et secondaire de Préverenges et environs
- Analyses financières et contrôle interne
- Gestion de la trésorerie
- Gestion du patrimoine financier
- · Gestion du suivi budgétaire

#### Service de l'instruction publique et d'action sociale (SIPAS)

- Relations avec l'établissement primaire et secondaire de Préverenges et environs
- Gestion du bureau de l'entente intercommunale relative à l'établissement primaire et secondaire de Préverenges et environs
- Gestion des aides financières aux élèves
- Gestion administrative de la cantine scolaire
- Gestion de la mobilité des élèves
- Musique
- Soins dentaires
- Actions sociales

Effectif en personnel état au 31.12.23			
	EPT	Employés	Apprenti
Secrétariat Municipal	3.5	4	
Service de la Population	2.6	3	
Service des finances	1.8	2	
Service de l'instruction publique et d'action sociale (SIPAS) répartis sur plusieurs dicastères	1.56	2	
Cantine scolaire *personnel issu du service des bâtiments	1.29	*	

#### LES RÉALISATIONS DU DICASTÈRE EN 2023

#### SECRÉTARIAT MUNICIPAL

#### Bourgeoisie

La Loi sur le droit de cité vaudois est entrée en vigueur le 1er janvier 2018. Durant ces 5 dernières années, il n'a pas été remarqué de fait marquant dans le traitement des dossiers. La Commune ayant décidé néanmoins de maintenir une commission de naturalisation, chaque dossier est donc soumis à ladite commission avant octroi de la bourgeoisie qui est une compétence de la Municipalité.

En 2023, 17 nouvelles demandes ont été reçues et traitées par le Secrétariat municipal. Par ailleurs 16 décisions d'octroi de la bourgeoisie ont été délivrées (15 concernent des demandes reçues en 2022). En plus deux décisions de refus ont été prises puisque les requérants ne satisfaisaient pas aux exigences définies par la loi. La grande majorité des demandes sont effectuées par des étrangers issus de l'Union européenne.

### Registre civique

Au cours de l'année 2023, le Secrétariat municipal s'est chargé de tenir le registre civique à jour. Ledit registre était usuellement tenu par le Service de la population, mais pour des questions de sous-effectif, cette tâche a été reprise au niveau du Greffe. Dans la mesure où une nouvelle collaboratrice a été engagée en fin d'année pour appuyer le Service de la population, la tenue du registre sera à nouveau assurée par ces personnes.

En fin d'année 2023, la Commune comptait 2'914 électeurs sur le plan fédéral et cantonal et 3'588 électeurs sur le plan communal. Rappelons que les étrangers remplissant les conditions ci-après disposent du droit de vote et d'éligibilité au niveau communal :

- Avoir 18 ans révolus.
- Être domicilié·e dans une commune vaudoise, au bénéfice d'une autorisation B ou C
- Avoir eu son domicile en continu dans le canton de Vaud durant les trois dernières années (en étant titulaire d'une autorisation B, C, Ci, N ou F).
- Avoir résidé de manière continue en Suisse durant les dix dernières années (en étant au bénéfice d'une autorisation B, B étudiant, C, Ci, N, F ou L).

#### Initiatives et référendums

Au cours de l'année 2023, 1'342 signatures concernant 22 initiatives ou référendums ont été validées par les services communaux. Ce chiffre est en très nette augmentation puisqu'en 2022 seules 1'110 signatures avaient dû être validées (+20%).

#### Nouveaux habitants et naturalisés

Cette année a été particulière puisque deux réceptions ont eu lieu à la salle polyvalente pour accueillir les nouveaux habitants et les personnes naturalisées de la Commune.

Une première rencontre a eu lieu le 2 février 2023 pour fêter les plus de 500 personnes arrivées et naturalisées entre 2019 et 2020. En raison des restrictions liées à la pandémie de coronavirus, cette manifestation n'avait pas pu avoir lieu avant.

La seconde session s'est tenue le 9 mars 2023 pour les personnes arrivées en 2021 et 2022, qui étaient au nombre de 767 personnes.

A ces occasions, les sociétés locales, les services communaux, Police Région Morges et la fraction politique de la commune ont eu la possibilité de se présenter.

#### Jeunes citoyens

Comme chaque année, la réception des jeunes citoyennes et citoyens a eu lieu le 22 novembre 2023. Elle a regroupé 24 personnes. Les membres de la Municipalité étaient présents, de même que les représentants du bureau du Conseil communal.

Année	Invités	Participants
2023	79	24
2022	69	17
2021		
(nés en 2003)	64	18
(nés en 2002)	62	15

#### Centenaire et nonagénaires

La Municipalité a pour habitude de fêter les nonagénaires de la commune. Pour chacun d'entre eux, une visite du Syndic est organisée afin d'offrir le cadeau de la Municipalité. En 2023, 7 personnes étaient concernées.

Par ailleurs, la doyenne de notre Commune a fêté ses 100 ans au mois de mai. Elle a été reçue par la Municipalité in corpore ainsi que M. Boris Cuanoud, Préfet du District de Morges. Les cadeaux des Autorités cantonales et communales ont été remis à cette alerte centenaire à cette occasion.

#### Sociétés locales

Comme chaque année, la Municipalité a octroyé, divers dons annuels aux diverses sociétés locales pour un montant total de CHF 13'100.00 ainsi que CHF 5'200.00 aux communautés religieuses.

A cela s'ajoutent des participations spéciales accordées à des sociétés locales ayant organisés des événements importants pour un montant total de CHF 15'000 00

Les services communaux (Voirie et Espaces verts, Sécurité municipale, Bâtiment, SIPAS et Greffe municipal) ont également mobilisé de nombreuses heures de soutien aux diverses manifestations de la Commune, en particulier : Fête de l'Abbaye, Carnaval, Atipic, Yadlo, manifestations diverses pour les aînés, loto.

Pour terminer, sont alloués CHF 100.00/jeune domicilié à Préverenges et membre d'un club sportif hors commune. En 2023, CHF 18'600.00 ont été versés (2022 : CHF 19'200.00).

#### Visite de commune - Inspection du Préfet

L'inspection annuelle, au sens de la loi sur les communes, s'est tenue le mercredi 11 octobre 2023.

M. Boris Cuanoud, préfet, a consulté et visé l'ensemble des pièces et registres tenus par l'Administration et la Municipalité. Il a également souhaité rencontrer plusieurs personnes dont les membres de la Municipalité, le Bureau du Conseil communal, le Secrétaire municipal ainsi que le chef du Service des finances.

# Remplacement du programme de gestion des séances de la Municipalité

Dans le courant de l'année 2023, la Municipalité a acquis un nouveau système de gestion des séances de la Municipalité. Le Secrétariat municipal a été formé sur cette nouvelle plateforme et son implémentation se poursuivra en 2024. Intitulé eSéances, cet outil a été créé pour et par les communes, afin de faciliter la préparation des ordres du jour des séances, la rédaction du procès-verbal et le suivi des décisions en collaboration avec les services.

Il convient de préciser que depuis de nombreuses années, la gestion papier des documents en lien avec la séance de la Municipalité n'a plus cours. La Gestion Electronique des Documents dans ce domaine est donc bel et bien déjà une réalité.

#### Communication

Le Greffe municipal coordonne également les envois des documents adressés à la population sous la forme de dépliant. Il en organise la distribution avec la poste notamment.

Le Secrétariat organise également la publication du Journal de Préverenges 4 fois par année. Des réflexions ont débuté en 2023 pour rendre cette publication plus contemporaine. Ces réflexions se poursuivront sur les années futures.

Par ailleurs, la tenue du site internet est une préoccupation quotidienne du service qui veille à maintenir les informations disponibles à jour. La statistique montre que le site www.preverenges.ch a été consulté 15'373 fois en 2023, ce qui représente en moyenne : 42.11 visites par jour.

Type de provenance	Nb de visites	Temps moyen passé sur le site
En provenance d'autres sites internet	9'820	1 min 28 sec
Entrées directes sur le site	5'553	2 min 3 sec

En complément des profils Facebook et Instagram sont alimentés par le personnel du Greffe, sur demande des membres de la Municipalité ou de l'Administration.

# SERVICE DE LA POPULATION (CONTRÔLE DES HABITANTS)

Malgré une évolution relativement stable de la population, les activités du service sont en constante augmentation. Cela est dû aux exigences cantonales en matière de gestion des habitants et des étrangers. En effet, la mise en place en 2021 de la gestion électronique des dossiers

par le service cantonal de la population génère passablement de travail puisque la transmission des informations reçues sur papier au guichet des communes est ensuite numérisée par le service communal, pour transmission au canton. La fourniture de documents papiers est rendue obligatoire par la loi et la commune n'a pas la possibilité de changer cette manière de faire qui dépend du service cantonal. Il en résulte un surcroît de travail pour les collaboratrices concernées. Précisons également que les conditions d'octroi d'un permis de séjour nécessitent également une grande expertise de la part des collaboratrices, car la tâche exige une formation spécifique. L'arrivée de nombreux étudiants résidant hors de l'espace Schengen génère en particulier une charge importante de travail, situation que peu d'autres communes connaissent.

A titre indicatif en fin d'année 2023, nous constatons que la population de Préverenges comptait : 5'311 habitants dont 1'664 ressortissants étrangers soit 31.33 % de la population.

Contrairement à la population suisse, chaque étranger dispose d'un permis de séjour dont la durée de validité s'étend de 1 mois à 5 ans. Ainsi à périodes régulières, ces personnes sont tenues de renouveler leur titre de séjour auprès du service communal.

S'agissant des Suisses, les données à collecter sont également en constante augmentation. Par ailleurs, toutes les bases de données étant connectées avec les registres cantonaux et fédéraux, les communes sont tenues de respecter des règles très précises au sens de la Loi sur l'harmonisation des registres (LHR). Les incohérences sont systématiquement signalées par l'administration cantonale qui exige des corrections de la part du Contrôle des habitants.

Il faut savoir également que les travaux du Contrôle des habitants sont impactés par les autres services. Chaque habitant est attribué à un logement. Ces logements sont contenus dans le registre fédéral des bâtiments. La mise à jour de ce registre se fait en fonction des mises à l'enquête de nouvel immeuble. Cependant, lorsque les procédures d'autorisation de construire ne sont pas respectées ou que les procédures ne sont pas achevées, le Contrôle des habitants est dans l'incapacité d'enregistrer l'arrivée de l'habitant, situation qui génère de très nombreuses demandes de corrections.

A cela s'ajoute plus de 2'464 mutations (situation au 21 décembre 2023). Pour comparaison, le service avait compté en 2021 moins de 2'200 interventions. Chaque année, la charge de travail progresse sans que nous soyons en mesure de l'expliquer intégralement.

A titre d'exemple, 490 arrivées ont été comptabilisées en 2023. Ces 490 personnes ont dû toutes se rendre une ou plusieurs fois auprès du Contrôle des habitants afin d'y déposer leur dossier. Il convient de compter plus de 490 heures de travail, uniquement pour cette tâche.

# En plus, nous avons enregistré en 2023 :

- 36 naissances
- 21 mariages
- 3 divorces
- 13 séparations
- 52 décisions de naturalisation
- 449 départs hors de la commune
- 70 changements d'adresse au sein de la Commune
- 1'310 mutations diverses, dont les renouvellements de permis susmentionnés
- 20 décès.

Un rapide calcul montre que le traitement de ces divers cas de figure mobilise 1.3 équivalents plein temps (EPT). A cela s'ajoutent plus de 2'250 téléphones entrants nécessitant entre 5 et 15 minutes de travail pour chacun d'eux (0.23 EPT).

Le Contrôle des habitants se charge aussi, en collaboration avec le Greffe municipal, de la gestion du registre électoral et du contrôle de signatures des initiatives et référendums fédéraux et cantonaux. Ces contrôles de signatures mobilisent les collaboratrices entre 3 et 5 fois par semaine. La période 2022 et 2023 a vu une augmentation exponentielle de ces travaux qui dépendent de l'activité politique.

En plus des tâches traditionnelles du Contrôle des habitants, chaque commune confie diverses missions annexes en lien avec la population. Pour Préverenges, ces activités annexes sont particulièrement nombreuses et importantes en comparaison avec des communes de taille similaire, à savoir :

- Vente des cartes journalières CFF (le nouveau système 2024 génère un accroissement de la charge de travail puisque pour chaque demande, nous devons générer le titre de transport par nos soins en collectant noms et prénoms des acheteurs)
- Vente de cartes journalières CGN
- Gestion de l'autorité portuaire de la commune (50 places de port) générant environ une semaine de travail par année
- Gestion du registre des chiens (256 chiens en 2023)
- Gestion et mise à jour du registre communal des entreprises (350 entreprises)
- Réception et renseignements à la population.

#### SERVICE DES FINANCES

Rappelons que l'ensemble des données relatives aux comptes 2023 est contenu dans la brochure spécifique, les commentaires également. Deux dossiers nouveaux ont particulièrement occupé le Service des finances à savoir :

- Facturation de la taxe déchets forfaitaire aux habitants
- Modèle comptable harmonisé 2

#### Taxe déchets forfaitaire aux habitants

La volonté du législateur fédéral et cantonal a toujours été d'introduire le principe du pollueur – payeur.

Le 6 décembre 2012, il y a donc plus de 10 ans, le Conseil communal de la commune de Préverenges a approuvé un nouveau règlement sur les déchets, entré en vigueur le 1er janvier 2013 conformément à la loi cantonale.

Ce règlement instituait le principe de la taxe au sac, mais également le prélèvement d'une taxe forfaitaire. Cette taxe forfaitaire a été fixée à CHF 85.00 par personne de plus de 20 ans. Elle sert au financement de la mise en place du système de collecte des déchets. Les bénéficiaires de prestations complémentaires ou revenu d'insertion sont exonérés sur demande et sur présentation de la décision de l'Agence d'assurances sociales.

De 2013 à 2022, la Municipalité avait renoncé à facturer cette taxe à la population. Cependant, cette pratique n'est pas conforme à la loi cantonale qui n'autorise des allègements que de manière ponctuelle. La Municipalité a décidé de mettre un terme à cette pratique à l'occasion de l'année fiscale 2023 et a procédé à la facturation de la taxe forfaitaire en 2023, afin de se mettre en conformité avec la loi.

Des vices de forme à l'occasion d'un premier envoi des factures en juin a conduit à leur annulation et à un nouvel envoi en octobre. S'il a été remarqué un nombre non négligeable d'appels téléphoniques et de courriers demandant des explications qui ont surchargé le Service

des finances et le Greffe municipal à l'occasion des deux envois, il est encourageant de relever que l'immense majorité des citoyens se sont acquittés dans les délais de cette taxe à laquelle ils avaient échappé depuis près de 10 ans.

La facturation 2023 destinée aux entreprises, planifiée en début d'année 2024, a été effectuée au moment de la rédaction de ce rapport.

#### Modèle comptable harmonisé 2 (MCH2)

En 2008, la Conférence des directeurs cantonaux des finances (CDF) a édité un nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération « MCH2 » pour le secteur public. Ce modèle a pour objectifs de renforcer l'harmonisation de la présentation des comptes et de se rapprocher des normes internationales. La situation financière des communes et des associations de communes sera plus transparente et sa lecture sera plus aisée pour chaque citoyenne et citoyen.

Le MCH2 comporte un nouveau plan comptable et des recommandations pour la comptabilisation.

Les communes avaient le choix de prévoir la date à laquelle elles basculeront sous le nouveau système. S'agissant de Préverenges, la Municipalité a choisi que l'année 2025 serait l'année dans laquelle MCH2 sera implémenté.

En 2023, le Service des finances a donc débuté les réflexions visant à la mise en place du nouveau plan comptable. Les collaborateurs du service ont également été formés sur ces nouveaux principes qui concerneront l'ensemble de la Commune dès le budget 2025.

#### Comptabilité de l'Etablissement scolaire

Rappelons que l'Etablissement Primaire et Secondaire de Préverenges est environs et une entente intercommunale au sens des articles 109a et ss de la loi sur les communes. Selon la convention y relative, la commune de Préverenges en est la commune boursière et dans ce cadre, le Service des finances gère la comptabilité de l'Etablissement. Un forfait annuel est facturé aux communes partenaires à savoir :

CHF 50'000.00 (2022 : CHF 50'000.00) pour 125 heures boursier

550 heures secrétariat et tâches administratives

30 heures, transports scolaires

00 heures apprentie.

#### Taxes de séjour perçues par l'ARCAM

Les taxes de séjour de la Commune sont prélevées au niveau régional par l'ARCAM (Région Cossonay Aubonne Morges) :

	2021	2022	2023
Hôtel	0.00	0.00	0.00
Chambres d'Hôtes	154.00	162.00	366.00
Locations	0.00	0.00	0.00
Résidences secondaires	8'288.00	7'866.00	7'866.00
Camping Club Léman	5'024.00	5'914.50	6'141.00
Total	13'466.00	13'942.50	14'373.00

# SERVICE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET D'ACTION SOCIALE (SIPAS)

Le SIPAS est actif sur plusieurs thèmes spécifiques qui se regroupent sous trois dicastères (Hervé Nusbaumer, Karine Storm-Devolz et Guy Delacrétaz). Dans cette partie, sont traités uniquement les points qui concernent :

- L'instruction publique
- Les affaires sociales
- Les cultes

Pour ce qui concerne l'accueil de jour des enfants, la jeunesse, et la culture, merci de vous référer aux dicastères spécifiques.

# ARASMAC (Régionalisation de l'action sociale Morges – Aubonne – Cossonay)

La Commune était représentée par M. Guy Delacrétaz, Syndic. Il a été élu au Comité de Direction en juin 2023. M. Hervé Nusbaumer représente la commune au sein du Conseil intercommunal depuis l'élection de M. Delacrétaz.

Notons que l'ARASMAC est une association intercommunale gérant l'action sociale sur le district de Morges ainsi que le réseau d'accueil de jour des enfants (AJEMA) comme but optionnel. Outre les comptes et le budget, le Conseil intercommunal valide la création des nouvelles structures d'accueil de l'enfance dans le réseau.

Dans ce cadre, le Conseil intercommunal a approuvé le 22 juin 2023, l'entrée dans le réseau AJEMA de la future crèche qui sera située au Rionzi. (Préavis n° 7/06.2023).

Pour le surplus, veuillez vous référer au rapport de gestion émis par ladite association intercommunale.

#### Conseil d'établissement (CET)

Pour la législature 2021-2026, la composition du Conseil est la suivante **Pour les représentants des autorités politiques,** les conseillers municipaux suivants :

M. Guy Delacrétaz (Préverenges), Mmes Katharina Zurn (Echandens), Elisabeth Morerod (Lonay) et Estelle Deville (Denges).

# Pour les représentants des professionnels de l'enseignement :

M. Alfred Zbinden, directeur, Mmes Sandra Johnson, Nathalie Le Coultre, Sarah Seidler.

# Pour les représentants des milieux et organismes en lien avec l'école :

Mmes Céline Horisberger, Cécile Bra et M. Yohan Bugnon.

#### Pour les représentants des parents :

Mmes Anne-Françoise Rose, Corinne Chavaillaz, Maryline Perrot Miéville, et Vera Katz.

Présidence : M. Guy Delacrétaz

**Vice-présidence**: Mme Anne-Françoise Rose **Secrétariat**: Mme Clara Almeida Lozar

# Bureau de l'Entente scolaire intercommunale de l'établissement primaire et secondaire de Préverenges et environs

Composition du Bureau de l'entente :

Lonay: Mmes Elisabeth Morerod et Christelle Détraz

Denges: M. F. Monnin et Mme Estelle Deville

Echandens : M. Jerome De Benedictis (Président) et Mme Katharina Zurn Préverenges : MM. Guy Delacrétaz (Vice-Président) et Manuel Zenger

# Cantines scolaires

Les 2 cantines scolaires ouvertes depuis 10 ans sur les sites de Lonay (cantine des Pressoirs) et Préverenges (foyer de la salle polyvalente) sont bien fréquentées avec 804 repas servis chaque semaine pour

301 élèves inscrits pour des repas chauds (moyenne sur l'année) dont 146 élèves de Préverenges. Des zones pique-nique sont aussi mises à disposition des 157 élèves inscrits.

L'ordonnance fédérale sur le Placement des Enfants du 19.10.77 précise que l'accueil des enfants jusqu'à l'âge de 12 ans (8P) est soumis à un régime de surveillance. Les espaces de repas et de pic-nic sont surveillés par le personnel communal et les enfants sont contrôlés par scannage de leur carte.

#### Surveillance du périmètre scolaire

Quatre surveillants, rattachés administrativement au SIPAS, sont encadrés par une animatrice du centre Univers 1028 et se répartissent la surveillance du périmètre entre midi et 14 heures.

#### Transports scolaires

L'entreprise CarPostal assure les déplacements des élèves de 1P à 6P entre les 4 communes.

Les élèves de 7P à 11S prennent les transports publics (lignes 705 et 702). Les abonnements pour ces élèves sont à la charge de la commune de domicile.

Pendant l'année scolaire 2022-2023, 326 élèves ont été déplacés dont 12 élèves préverengeois.

#### Espace Prévention La Côte

Espace Prévention La Côte est un centre de compétences régional œuvrant dans les domaines de la promotion de la santé et la prévention. Les prestations sont offertes à l'ensemble de la population de la région dans les domaines de la petite enfance, le travail social, l'alimentation, l'activité physique, le bien-être et la gestion du stress.

#### Sortie des aînés

200 personnes ont participé à une escapade à Besançon (France) les 31 mai et 8 juin 2023, dans le cadre de la sortie traditionnellement offerte par la Commune.

# QUELQUES CHIFFRES CLÉS EN 2023

# Population:

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Suisses										
Hommes	1380	1380	1421	1419	1427	1392	1400	1393	1417	1424
Femmes	1527	1537	1570	1587	1588	1586	1571	1607	1597	1619
Garçons	332	355	361	371	356	352	336	325	307	292
Filles	304	304	307	325	310	297	291	288	284	260
Total	3543	3576	3659	3702	3681	3627	3598		2005	0505
								3613	3605	3595
Etrangers	1758	1796	1707	1630	1639	1649	1670	1611	1672	1649
Total général	5301	5372	5366	5332	5320	5276	5268	5224	5277	5244

# Population étrangère :

France	421		
Portugal	302	décomposée en :	
Italie	200	Permis B	563
Espagne	107	Permis C	1′014
Kosovo	48	Permis Ci	0
Allemagne	35	Permis L (courte durée)	15
Belgique	38	Fonctionnaire international	5
Angleterre	28	Permis N	0
Pologne	37	Permis F	8
Chine	33	Permis S	31
Turquie	24	En attente d'autorisation L/B	<u>13</u>
USA	23		
Serbie	11	1′649	
Autres	<u>342</u>	représentant 64 nationalités	
Total	1'649	(2022 : 1'672)	

# Pourcentage d'élèves proportionnellement à la population de Préverenges :

	2019	2020	2021	2022	2023
Population	5276	5268	5224	5277	5244
Elèves	677	649	630	614	796
% élèves	12.8	12.3	12	11	15.17

# Contributions financières de la commune aux structures sociales :

	FORMATION-JEUN	ESSE-CULT	URE	SANTE-ACTION :	SOCIALE	
CANTON		f/hab			f/hab	
0, 11, 11, 01,	Bourses d'étude et			PC à domicile et hébergement	244.60	1'276'459.40
	d'apprentissage	30.40	158'672.60			
	_ , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,			Subvention LAMal	116.90	610'092.40
	Fondation pour l'accueil de			DI at monticipation contours 2		
	jour des enfants (FAJE)	5.00	26'090.00	RI et participation cantonale à l'assurance chômage	206.05	1'075'219.60
		5.00	20 030.00	Subventions et aides aux personnes	200.03	1070210.00
				handicapées	117.05	610'831.60
				Prestations pour la famille et autres		
				prestations sociales	59.95	312'898.60
REGION				RI régionalisé	1.00	5'218.00
	Soutien aux initiatives en		40,500.00	Agence d'assurances sociales	0.00	0.00
	faveur de l'accueil des enfants	2.40	12'500.00	Double in a time of a control of the AA	255.75	110041470.00
				Participation réseau AJEMA Espace prévention La Côte	255.75 1.50	1'334'470.00 7'827.00
				Entrée de secours	1.45	7'483.00
				Pro Familia Vaud (cotisation)	1.40	120.00
				Centre Social Protestant		
				(cotisation)		150.00
	Total		197'262.60	Total		5'240'769.60





# MME KARINE STORM-DEVOLZ CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Avec la nouvelle approche initiée en 2022 suite à mon arrivée en juin de cette année-là, ainsi qu'une vision à long terme alignée sur le plan de législature établi en 2021, l'année 2023 a été caractérisée par la poursuite du travail entamé l'année précédente et le début de la mise en œuvre des changements initiés en 2022. Ceci a été rendu possible en particulier grâce à la nouvelle équipe des Ressources Humaines engagée à la fin de l'année 2022 ainsi qu'au soutien du secrétaire municipal, avec qui j'ai collaboré étroitement sur plusieurs projets menés à bien, ainsi que sur d'autres projets à plus long terme débutés en 2023 et qui continueront en 2024.

Afin de mieux comprendre les différents points que je vais évoquer il me parait important de clarifier que mon dicastère est divisé en 5 sections, comme suit :

- les Ressources Humaines (RH),
- l'Administration NextGen,
- la Promotion Économique,
- la Culture et les événements,
- la Jeunesse et Univers 1028.

Il est à noter qu'à l'exception des RH, il n'y a pas nécessairement de chef-fe de service dédié-e pour chacune de ces sections, ce qui peut rendre l'exécution des tâches parfois difficile, nécessitant de jongler avec les différentes priorités et actions entreprises par notre Municipalité ainsi que tous les événements prenant place dans notre Commune. Par exemple, la Culture ainsi qu'Univers 1028 font partie du service du SIPAS, responsable également des écoles, de l'accueil de jour des enfants et du social. La plupart des événements sont gérés par ce service et d'autres sont gérés par le Greffe.

De plus les RH et l'Administration NextGen sont des secteurs transversaux touchant tous les services de l'Administration ce qui nécessite une coordination considérable.

Préverenges doit demeurer un lieu accueillant offrant une haute qualité de vie, avec une administration dévouée au service de ses habitants. Ce sont les valeurs fondamentales qui ont guidé les actions que j'ai entreprises avec mes collègues de la Municipalité et les employés communaux tout au long de l'année 2023.

Plus précisément, en ce qui concerne les cinq sections mentionnées précédemment, les points suivants du programme de législature représentent les piliers sur lesquels les démarches entreprises en 2023 se sont appuyées :

- RH et Administration NextGen : Être une Commune au service de la population, en développant une administration efficiente et accueillante, ainsi que des canaux de communication modernes ;
- Economie : Rester une Commune attractive en favorisant le commerce local et en attirant de nouvelles entreprises ;
- Culture et Jeunesse: Rester une Commune vivante qui cherche à favoriser le lien social et l'intégration, ainsi qu'à dynamiser la vie communale

Depuis mon arrivée, j'ai constaté que notre administration n'était pas encore prête à relever les défis futurs en raison d'un manque de ressources, tant en nombre qu'en compétences, ainsi que d'outils adéquats. Nous avons d'abord entrepris de professionnaliser le service des ressources humaines à la fin de 2022, suivi en 2023 par la mise en place de processus RH de base et une évaluation de certains services.

Les procédures existantes ont été clarifiées et enrichies, et un travail a été commencé pour garantir que tous les employés disposent de descriptions de poste ainsi que de cahiers des charges correspondant à leurs responsabilités. Cependant, concernant ce dernier point, cette amélioration est toujours en cours. Une réflexion est également en train d'être menée concernant la réorganisation potentielle ou l'ajout de ressources dans divers services. De nouveaux rapports contenant des données sur les salaires, les soldes d'heures et les congés ont été élaborés.

Sur le plan humain, la gestion des collaborateurs a été un élément crucial: cela inclut la gestion de l'absentéisme et la mise en place de processus proactifs pour le réduire, le déploiement de mesures visant à favoriser le bien-être au travail et à prévenir les conflits (tels que le dispositif de personne de confiance, les directives en matière de santé et sécurité au travail, etc.), ainsi que l'établissement d'un cycle de vie pour les collaborateurs (processus d'intégration, évaluation périodique, développement des compétences, formation, etc.). Avant de poursuivre avec l'amélioration des processus, il est essentiel de consolider nos bases avec notre personnel.

Ainsi, l'année 2023 a été marquée par un engagement pour l'efficacité, l'harmonisation, le conseil et l'orientation, la transformation, le développement et l'accompagnement au changement.

Nous avons commencé par poser les bases.

À la fin de 2023, il est clair qu'il persiste un déficit de ressources dans plusieurs services, face à la complexité croissante des tâches actuelles. Il est donc impératif d'évaluer les besoins en ressources pour chaque service et de revoir les processus administratifs afin de les rendre plus fluides et accessibles. Ces missions demeurent au cœur des priorités du service des Ressources Humaines et de l'Administration NextGen pour l'avenir. Il est important de noter que ces changements prendront du temps.

K. Storm - Devolz

# LES MISSIONS PRINCIPALES DU DICASTÈRE

#### Service des Ressources humaines

- Gérer le recrutement, la formation et le développement du personnel de manière efficace
- Assurer le bien-être des employés et favoriser un environnement de travail positif
- Mettre en place des politiques et des procédures RH conformes à la législation en vigueur
- Préparer et mettre en œuvre une refonte du règlement du personnel qui soit adapté aux besoins actuels de l'organisation
- Elaborer et mettre en place des grilles salariales ou échelles des salaires pour assurer une rémunération équitable et compétitive, en tenant compte des compétences, de l'expérience et des responsabilités de chacun
- Fournir des conseils et un soutien aux employés sur les questions liées aux ressources humaines
- Assurer la conformité aux normes en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail
- Superviser la gestion des salaires, y compris la préparation mensuelle des fiches de salaires ainsi que les paiements correspondants
- Gérer la planification et la gestion des horaires, des heures supplémentaires et des congés

- Promouvoir la diversité, l'égalité et l'inclusion au sein de l'organisation
- Contribuer à la planification stratégique et au développement organisationnel
- Mettre en œuvre des systèmes et des technologies RH innovants pour optimiser les processus internes
- Suivre les tendances du marché du travail et adapter les politiques RH en conséquence
- Collaborer avec les autres services pour assurer une gestion cohérente des ressources humaines à tous les niveaux de l'organisation

#### Administration NextGen

- Adopter une approche moderne et innovante de l'administration communale de Préverenges
- S'adapter aux changements et mieux répondre aux besoins de la population dans un environnement en constante évolution
- Améliorer l'efficacité du travail des employés communaux
- Réévaluer les pratiques existantes et simplifier les processus administratifs
- Automatiser les tâches dans la mesure du possible pour accroître l'efficience
- Introduire de nouvelles idées et technologies innovantes pour rendre les services communaux plus efficaces et accessibles
- Réaliser un état des lieux des différents services de l'administration pour identifier les besoins, les lacunes et les opportunités d'amélioration, dans le cadre de l'approche moderne et innovante de l'administration communale
- Reconnaître que cette évolution nécessitera du temps, mais la Municipalité est convaincue que ces changements seront bénéfiques pour la Commune à long terme
- Faciliter l'échange d'informations entre la Municipalité, les habitants, les commerçants et le Conseil en développant des canaux de communication modernes tels que plateformes en ligne, réseaux sociaux, applications mobiles, et autres outils numériques interactifs
- Moderniser le journal de Préverenges en intégrant un format et des contenus innovants pour renforcer la communication et l'interaction avec la population afin de répondre à ses besoins actuels

# Promotion Économique

- Attirer et développer des entreprises dans la Commune pour renforcer l'économie locale
- Être à l'écoute des besoins des commerçants locaux
- Faciliter les discussions avec les entreprises intéressées par une implémentation dans la Commune
- Renforcer les liens entre la Commune et les entreprises locales en organisant des événements de networking (apéro-repas des entreprises, conférence, etc.)
- Promouvoir un environnement propice au développement économique en encourageant les interactions et les relations entre les acteurs locaux
- Soutenir les initiatives locales (tel que le projet de buvette éphémère)
- Engager des échanges avec l'ARCAM (Association Région Aubonne-Cossonay-Morges) pour soutenir le développement du commerce local
- Collaborer avec le DELP (association pour la promotion économique des Communes de Denges-Echandens-Lonay-Préverenges) pour partager des idées et des opportunités de développement économique

 Évaluer les possibilités de bénéficier de l'expertise du DELP dans des projets municipaux, comme la création d'une application pour le service du contrôle des habitants

# Culture et Événements (faisant partie du Service de l'instruction publique et d'action sociale (SIPAS)

- Maintenir la vitalité communale en favorisant le lien social, l'intégration et en dynamisant la vie locale
- Offrir une saison culturelle variée comprenant des événements adaptés à tous les goûts et âges
- Promouvoir la convivialité à travers des événements comme les Apéro-Prév, les concerts classiques, les pièces de théâtre, etc.
- Organiser des activités telles que des événements sportifs, des ateliers et conférences sur divers thèmes d'actualité (par exemple le climat, la bio-diversité, etc.)
- Soutenir les manifestations locales et les associations culturelles, sportives et touristiques de la région

#### Jeunesse - Univers 1028

- Centre d'animation et de rencontre des jeunes
- Fournir un espace sûr et stimulant pour les jeunes de la Commune et environs
- Promouvoir le développement personnel, social et créatif des jeunes tout en favorisant le renforcement du lien communautaire
- Offrir une gamme variée d'activités
- Offrir un soutien éducatif, culturel et récréatif ainsi que des opportunités d'apprentissage et d'expression dans le respect de la diversité et des besoins individuels de chaque jeune.
- Être un moteur de dynamisme et d'épanouissement pour la jeunesse locale, contribuant ainsi à la construction d'une communauté solidaire et inclusive

Effectif en personnel *état au 31.12.23						
	EPT	Employés	Apprenti			
Service des Ressources Humaines 1 cheffe de service et 1 gestionnaire RH	1.7	2				
Admin NextGen						
Promotion Économique						
Culture & Événements Faisant partie du service de l'instruction publique et d'action sociale (SIPAS) répartis sur plusieurs dicastères, Environ 0.5 des 1.6 ETP concerne la Culture réparti entre 1 cheffe de service et 1 assistante	1.6	2				
Univers 1028 Les 2 ETP comprennent 2 animateurs sociaux- culturels co-responsables à 70% et une animatrice à 60% qui partage son temps 50% pour Univers 1028 et 10% pour la surveillance du périmètre scolaire (A noter qu'il existe également 1 stagiaire à 50%, 910 heures de monitorat (plusieurs animateurs externes) et 1 Travailleur Social de Proximité à 25%.	2	3				

Au total, la commune de Préverenges emploie 65 collaborateurs en contrats fixes (CDD ou CDI) soit 57.02 ETP. De plus, en sa qualité de formatrice, la Commune a compté également 5 apprentis et ce, au sein de 3 services différents en 2023.

Il convient de relever que ces chiffres n'incluent pas le personnel horaire, tel que les intérimaires, les animateurs pour Univers 1028, les moniteurs pour les activités sportives, et les surveillants pour les leçons, entre autres. Cette catégorie représente un nombre significatif de personnes exerçant une activité à temps partiel.

Il est important de souligner que les 65 collaborateurs ainsi que le personnel horaire mobilisent des ressources conséquentes sur le plan des Ressources Humaines. Cela est particulièrement notable dans le domaine de l'accueil de jour, où l'application des dispositions cantonales ajoute une complexité supplémentaire, bien connue de toutes les Communes concernées. Dans ce domaine, le turnover est important et sollicite le service des RH de manière conséquente.

# LES RÉALISATIONS DU DICASTÈRE EN 2023 – POUR LES 5 SECTIONS

#### Ressources Humaines (RH)

#### Situation

Pour rappel, après l'analyse effectuée en 2021 par un cabinet externe et les conclusions préoccupantes qui en ont découlé, un tout nouveau service des ressources humaines a été établi peu après mon arrivée en 2022. Dans le but d'instaurer une gestion du personnel plus efficace et adaptée aux besoins de notre administration, deux nouvelles collaboratrices ont été recrutées à la fin de cette même année.

Une approche RH centrée sur 7 axes a été définie :

- 1) Optimisation administrative : automatisation et harmonisation des processus
- 2) Contrôle et suivi financier
- 3) Gestion des heures supplémentaires et des vacances
- 4) Gestion des absences
- 5) Développement du personnel : bien-être, conseil, accompagnement au changement et formation
- 6) Évaluation de la performance,
- 7) Politique de rémunération et la gestion des salaires.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, nous avons adopté une approche progressive en 2023, principalement axée sur l'amélioration du fonctionnement du service RH, la gestion du personnel, une analyse des outils, l'automatisation et l'harmonisation des processus, le développement de nouveaux rapports ains que l'accompagnement du personnel à travers ces changements.

Ainsi, l'année 2023 a été marquée par un engagement envers l'efficacité, l'harmonisation, le conseil et l'orientation, la transformation, le développement et l'accompagnement au changement. Nous avons commencé par poser les bases, en mettant en avant les points clés suivants:

# Optimisation Administrative : Automatisation et Harmonisation des processus

En 2023, dans le cadre de nos efforts visant à moderniser et à optimiser le fonctionnement de l'Administration, le service des Ressources Humaines a mis en place un ensemble de processus et de procédures couvrant diverses tâches notamment :

• La création de divers modèles pour les principaux courriers afin de simplifier et d'accélérer le processus de rédaction et d'envoi.

- La standardisation des contrats de travail pour faciliter leur création et leur gestion.
- La numérisation complète des dossiers des collaborateurs afin de les rendre accessibles de manière électronique, améliorant ainsi l'efficacité et la gestion documentaire.
- La mise en place d'un système d'archivage et de classement électronique pour garantir un accès rapide et organisé aux informations nécessaires.
- Des procédures pour l'enregistrement des informations concernant les nouveaux collaborateurs dans les systèmes informatiques RH (Kelio et HRM).
- La mise à jour et le développement des paramétrages dans les bases de données RH (Kelio & HRM) garantissant ainsi la précision et l'uniformité de la gestion des informations des collaborateurs ainsi que l'extraction de divers rapports.
- Le suivi et la documentation des dossiers collaborateurs pour assurer une gestion proactive et une meilleure prise de décision.
- La création et génération de nouveaux rapports et de statistiques mensuels, offrant ainsi une vision claire des divers indicateurs de performances.
- Des procédures pour le déblocage des badges dans le système de gestion du temps Kelio.
- Des procédures concernant la génération de rapports Excel et l'extraction d'informations à partir des systèmes informatiques RH afin d'avoir des informations cohérentes et consistantes.
- La mise à jour d'un fichier central pour la tenue du suivi des jubilés et anniversaires des employés, ainsi que les protocoles à suivre pour les événements spéciaux.

Dans un même temps, des efforts de rationalisation et d'harmonisation ont été entrepris. Voici quelques exemples :

- Les contrats de travail ont été rationalisés et centralisés au sein du service RH
- Une uniformisation de certaines pratiques a été réalisée au sein de divers départements, telles que la gestion des devoirs surveillés et des Guifettes.
- L'ensemble du processus des nettoyages d'été a été professionnalisé, avec la mise en place de contrats standards et la définition d'un processus de A à Z pour garantir une exécution efficace et cohérente.

Les exemples ci-dessus ne couvrent pas toutes les améliorations mises en place en 2023, mais ils en offrent une bonne représentation. Ces efforts d'automatisation et de rationalisation renforcent l'efficacité opérationnelle de l'Administration et libèrent du temps pour des tâches à plus forte valeur ajoutée, tout en établissant une base solide pour un système de contrôle efficace et une documentation exhaustive des activités du service RH. Ainsi, en cas d'absence ou de départ d'un membre de l'équipe, une autre personne peut aisément prendre en charge ses tâches, réduisant ainsi les risques d'erreur et assurant la continuité du service.

Dans le cadre des initiatives «RH et Admin NextGen», nous visons à étendre cette approche à l'ensemble des services de l'Administration communale

#### Contrôle et suivi financier

Dans le cadre du processus de contrôle financier, plusieurs initiatives ont été mises en place pour garantir une gestion rigoureuse et transparente, notamment :

• Des contrôles et un suivi régulier des salaires afin d'identifier des potentielles variations et anomalies.

- Un suivi et une réconciliation mensuelle des allocations familiales en comparant les décomptes facturés avec les enregistrements internes
- Une réconciliation des impôts à la source afin d'assurer l'exactitude et la conformité des obligations fiscales.
- Une réconciliation mensuelle avec la LPP (Loi sur la Prévoyance Professionnelle) pour garantir la conformité des cotisations et allocations
- Le contrôle des salaires, notamment pour la LPP, ainsi que des contrôles réguliers tout au long du processus de paie.
- Enfin, un suivi des casiers judiciaires ordinaires et spéciaux, lorsque nécessaire, afin de garantir la sécurité et la conformité du personnel.

#### Gestion des heures supplémentaires et des vacances

En 2023, nous avons établi de nouveaux rapports afin d'avoir une vision mensuelle par département et par personne du solde de vacances ainsi que du nombre d'heures supplémentaires. Cette initiative vise à mettre en place une gestion saine et proactive pour le bien-être de nos collaborateurs et l'efficacité des divers services. Nous avons constaté qu'un solde important d'heures supplémentaires et de vacances non prises s'était accumulé au cours des années précédentes, et nous avons donc lancé un processus de récupération de ces heures et de planification des vacances en collaboration avec nos employés.

Nous avons également observé une incompréhension de la part des employés concernant le fonctionnement de Kelio, notre système de gestion du temps. Pour remédier à ce problème, des informations détaillées et un mode d'emploi ont été développés et leur ont été communiqués afin de leur donner une meilleure compréhension du fonctionnement et des données affichées par Kelio. De plus, les fiches d'heures sont désormais distribuées à chaque employé et à son supérieur mensuellement, pour l'instant sous forme papier, et doivent être signées et retournées aux service RH.

En 2023, nous avons entamé un processus visant à réduire ces soldes accumulés, marquant ainsi le début d'un travail continu pour assurer une gestion plus équilibrée des heures supplémentaires et des vacances au sein de notre organisation.

#### Gestion des absences

Face à un taux d'absentéisme-maladie relativement élevé, nous avons entrepris plusieurs actions pour améliorer la gestion des absences. Tout d'abord, nous avons procédé à la reconstitution de tous les dossiers relatifs aux accidents et aux maladies. Ensuite nous avons mis en place une plateforme (Sunet) permettant la transmission simultanée à l'ensemble de nos assureurs partenaires, à la fois pour les accidents et pour les maladies. Enfin, nous avons établi un suivi rigoureux des absences, comprenant une analyse détaillée, des rapports réguliers, et le déploiement de mesures d'accompagnement visant à en réduire la fréquence.

# Développement du personnel : bien-être, conseil, accompagnement au changement et formation

Dans le cadre de notre engagement, nous avons mis en place plusieurs

 Un processus de «personne de confiance en entreprise» (PCE) a été instauré pour offrir un soutien confidentiel aux collaborateurs. Une formation complète a été dispensée à l'ensemble du personnel pour les informer sur cette nouvelle approche.

- Des directives Mesures de Santé et Sécurité au Travail (MSST) ont été établies pour promouvoir l'intégrité psycho-sociale au sein de l'organisation.
- Une politique de revalorisation de certaines fonctions a été déployée pour reconnaître et valoriser les contributions des collaborateurs.
- Une équipe RH est maintenant à disposition des employés avec un délai de réponse de 24 heures pour les urgences et d'une semaine maximum pour les questions moins urgentes.
- Un soutien à la hiérarchie sur diverses questions RH ainsi que sur des situations juridiques liées au droit du travail.
- Un accompagnement des chefs de services dans leur travail et leurs défis quotidiens.

En 2023, une série d'ateliers dirigés par un coach externe a été organisée autour du thème «La bienveillance au cœur de la performance». Ces ateliers ont pour objectif de renforcer le travail d'équipe en favorisant une communication basée sur une meilleure connaissance de soi et de la dynamique des autres, afin de faciliter une collaboration plus efficace et harmonieuse. Cette approche se matérialise à travers une série d'ateliers diversifiés, destinés à équiper les responsables d'équipes d'outils pour fournir un feedback constructif et positif, ainsi que pour gérer et développer leurs équipes.

De plus, nous avons offert diverses formations et cours de perfectionnement à la majeure partie de nos employés et on constate que pour 2023 :

- 45% des employés ont suivi des formations individuelles
- 65% des employés ont suivi des formations de groupes (workshops)

Ces initiatives visent à favoriser le développement professionnel et personnel des employés communaux, renforçant ainsi l'engagement de la Commune envers leur croissance et leur bien-être. Des formations de groupe ont été organisées afin de renforcer la communication et les synergies à travers l'Administration, ainsi qu'au sein des services.

# Evaluation de la performance

Les entretiens d'évaluation pour l'année 2022 ont été réalisés au premier trimestre de 2023. Cette décision découle de la nécessité d'obtenir un document couvrant une année entière, de janvier à décembre. La nouvelle responsable RH a dirigé ce processus en collaboration avec les chefs de services, toujours dans un souci d'harmonisation du cycle de vie des collaborateurs.

#### Conclusion

En conclusion, la mise en place de ces fondements, aussi bien sur le plan des processus, des outils que des ressources humaines, représente le socle sur lequel nous bâtirons l'avenir de l'Administration. Cela se traduira notamment par la refonte du règlement du personnel et des directives qui en découlent, ainsi que par l'élaboration d'une politique salariale en harmonie avec ceux-ci. Ces projets d'envergure constitueront les principales priorités du service RH en 2024, avec pour objectif leur aboutissement d'ici 2025.

#### **ADMINISTRATION NEXTGEN**

#### L'Administration NextGen c'est quoi?

L'Administation NextGen fait référence à une approche moderne et innovante de l'Administration communale de Préverenges. Dans un environnement en constante évolution, cette nouvelle orientation vise à permettre à l'Administration de s'adapter aux changements et de mieux répondre aux besoins de la population tout en améliorant l'ef-

ficacité du travail des employés communaux. Cette transformation implique une réévaluation des pratiques existantes, une simplification et une automatisation des processus, l'introduction de nouvelles idées et l'implémentation de technologies innovantes pour rendre les services communaux plus efficaces et accessibles.

Cette évolution ne se produira pas du jour au lendemain, mais la Municipalité est convaincue que des changements sont nécessaires et qu'ils seront bénéfiques pour la Commune à long terme.

#### Constat initial et problématique

Depuis mon arrivée en 2022, j'ai observé que notre Administration n'était pas prête à relever les défis futurs en raison d'un manque de ressources, tant en nombre qu'en compétences, ainsi que d'outils adéquats.

#### Manque de ressources

En réponse à ce constat, nous avons créé un tout nouveau service des RH à la fin de 2022, en engageant deux nouvelles personnes. En 2023, avec cette nouvelle équipe RH, nous avons entrepris de poser les bases d'une gestion du personnel plus efficace et adaptée aux besoins de notre administration.

Par la suite, nous avons procédé à une évaluation approfondie de certains services. Au cours de cette année, nous avons identifié deux services en particulier, le Contrôle des Habitants et le Service de l'Urbanisme et des Constructions, comme étant en manque de ressources. Cette pénurie était principalement due à la complexification croissante des tâches administratives, nécessitant davantage de temps et parfois une expertise spécifique.

Pour remédier à cette situation, nous avons décidé d'engager deux ressources intérimaires dans la seconde moitié de l'année 2023. Ces recrutements se sont avérés très bénéfiques et nous avons l'intention de pérenniser ces ressources en 2024.

À la fin de 2023, un déficit de ressources permanentes persiste dans plusieurs services. Il est essentiel d'évaluer les besoins en ressources pour chaque service et de revoir les processus administratifs afin de les rendre plus efficaces et optimiser les ressources disponibles. Ces missions demeurent au cœur des priorités du service RH et de l'Administration NextGen pour l'avenir, avec une reconnaissance que ces changements nécessiteront du temps.

#### Etude approfondie

Le budget pour une analyse de l'existant et des méthodes de travail actuelles a été approuvé par le Conseil en décembre 2021. Malheureusement, en raison des départs en début d'année 2022 non seulement de la Municipale responsable du projet mais aussi du Secrétaire Municipal, ce projet n'a pas pu être lancé cette année-là.

Lors de l'élaboration du budget pour l'année 2023, nous avions initialement envisagé de commencer cette analyse vers la fin de 2023 ou au début de 2024. Cependant, en raison de la charge de travail liée à de nombreux autres projets en 2023, nous avons été contraints de reporter cette analyse à 2024 (et nous avons effectivement lancé l'étude en mars 2024). Une autre raison de ce report est que nous avons choisi de nous concentrer en priorité sur la gestion du capital humain, avant d'entamer des changements dans les processus.

L'objectif de cette étude / état des lieux est d'analyser les méthodes de travail actuelles, d'identifier les points d'amélioration et de modernisation des processus de l'Administration (au-delà du service RH) afin d'optimiser les ressources et les façons de travailler. De plus, cette analyse permettra de définir le gestionnaire électronique de documents le plus adapté aux besoins de l'administration.

#### Manque d'outils adaptés

Dans un premier temps, au cours du deuxième semestre 2022, un grand travail d'archivage et de scannage des dossiers existants a commencé au sein des services RH et Contrôle des Habitants. Ce travail s'est poursuivi en 2023 comme prévu. Travail indispensable avant de pouvoir passer à des solutions électroniques.

En parallèle, une réflexion sur le logiciel de gestion des séances de Municipalité (Xpert-Meeting) a démarré fin 2022 et le nouveau logiciel (E-Séance) a été implémenté dans le courant de l'année 2023, (se référer à la rubrique concernant le Secrétariat municipal).

Nous avons également entamé un processus pour installer un nouveau logiciel de réservation des salles. Ce dernier simplifiera la tâche de notre personnel mais aussi celle des habitants, sociétés locales et autres personnes désirant réserver les salles communales.

Le volet communication reste un sujet à traiter prochainement.

#### Conclusion et perspectives

En somme, malgré les défis rencontrés, nous avons pris des mesures significatives depuis 2022 pour renforcer nos ressources humaines et moderniser nos outils. Nous restons résolus à poursuivre ces efforts pour garantir une administration efficace et adaptée aux besoins de notre Commune.

#### PROMOTION ÉCONOMIQUE

En raison de sa position géographique stratégique entre l'EPFL et Morges et de son cadre naturel attrayant comprenant des espaces verts et un accès au lac, la Commune de Préverenges représente un endroit attractif pour les entreprises. Environ **350 d'entre elles sont implantées sur son territoire**, offrant ainsi plus de **1,362 postes de travail**, ce qui revêt une importance significative pour l'économie locale. La légère augmentation d'emplois de **1,3%** par rapport à l'année précédente est également encourageante, témoignant d'une croissance continue et d'une dynamique économique positive dans la région.

# Engagement de la Municipalité

Dans le cadre de son plan de législature 2021-2026, la Municipalité s'est engagée à soutenir le développement du commerce local et à attirer de nouvelles entreprises au sein de la Commune. Lancée en 2022, cette initiative a impliqué des échanges avec l'ARCAM (Association Région Aubonne-Cossonay-Morges pour la promotion économique), qui se sont poursuivis tout au long de l'année 2023.

#### Renforcement des liens avec les entreprises

Des discussions ont été entamées avec diverses entreprises intéressées par une implantation dans notre Commune. Bien que leurs projets demeurent confidentiels à ce stade, nous nous réjouissons de pouvoir les accueillir prochainement au sein de notre communauté.

En 2023, la Municipalité a souhaité créer un événement pour réunir les entreprises du village, favoriser les échanges et renforcer les liens avec les entrepreneurs locaux. C'est ainsi qu'elle a choisi d'organiser une rencontre lors de la fête de l'Abbaye, invitant toutes les entreprises du village à partager un apéritif suivi d'un repas le lundi 4 juillet (les frais du repas étant pris en charge par les entreprises). Au total, 135 repas ont été servis pour une cinquantaine d'entreprises. Il est à noter que certaines entreprises ont préféré assister uniquement à l'apéritif, mais les détails précis de ces chiffres ne sont pas disponibles.

#### Soutien aux initiatives locales

D'autre part, en 2023 la Municipalité a décidé de soutenir un projet de buvette éphémère organisé par des jeunes de la commune afin de dynamiser la vie sociale au coeur du village. La tenue de cette buvette nommée «LE 28» sur la terrasse de l'Auberge de l'Étoile, actuellement fermée et propriété de la Commune, a offert pendant les mois de mai à juillet une opportunité unique de revitaliser cet espace et de rassembler les habitants dans un cadre convivial. En encourageant de telles initiatives, la Municipalité a manifesté son engagement envers le développement local en stimulant l'entrepreneuriat et la créativité chez les jeunes, tout en enrichissant l'offre culturelle et de loisirs pour tous.

#### Collaboration avec le DELP

La Municipalité a poursuivi son soutien aux activités et rencontres de réseautage organisées par le DELP, (Association pour la promotion économique des entreprises et commerçants des Communes de Denges-Echandens-Lonay-Préverenges). Ces événements constituent une plateforme précieuse pour partager des idées et des opportunités de collaboration. Lorsque mon emploi du temps le permet, j'y participe. De plus, une collaboration a débuté avec le comité du DELP afin d'évaluer si la Commune pouvait bénéficier de leur expertise professionnelle dans le développement de certains projets. Un exemple concret de projet envisagé est le développement d'une application dans le but de remplacer la brochure actuelle en papier distribuée aux nouveaux habitants. Cette collaboration s'annonce prometteuse, car elle offre la possibilité à notre Commune de tirer parti des compétences et des ressources des entreprises membres du DELP pour réaliser des projets innovants de manière plus efficace, nécessitant ainsi moins de ressources.

#### **CULTURE ET ÉVÉNEMENTS**

Dans le cadre du plan de législature 2021-2026, la Municipalité de Préverenges s'est engagée à maintenir la vitalité communale en favorisant le lien social, l'intégration et en dynamisant la vie locale. Dans cette optique, la Commune a offert à sa population, à travers sa saison culturelle 2023 ainsi que d'autres activités, plusieurs événements variés adaptés à tous les goûts et tous les âges, notamment :



Groupe se produisant à un Apéro Prev

- Une pièce de théâtre captivante intitulée une «Farouche Liberté», retraçant la vie de Gisèle Halimi et son combat pour la liberté des femmes
- Trois Apéro-Prév organisés en juin et août, offrant des moments de convivialité en plein air avec une ambiance musicale dynamique. Cette année nous avons eu le plaisir d'accueillir les groupes suivants: «Anonym Unplugged», «Sonic Toaster» et «Overgrass». A noter la nouveauté de cette année : les Apéro-Prév se sont tenus en trois lieux différents : La Buvette de l'Oued, La terrasse de l'Étoile au « 28 » et sur la place de fête en partenariat avec le SurfShop.

- Notre fête nationale du 1er août célébrée sur la place des fêtes.
- Prév-Bouge, une initiative sportive en plein air destinée à ceux qui souhaitent rester actifs.
- Un atelier au mois d'octobre sur le thème de l'alimentation et le climat en partenariat avec l'association des Grands-Parents pour le Climat.
- Trois concerts classiques proposés au mois de novembre pour les passionnés de musique.
- La sortie annuelle des aînés, qui a rassemblé 200 personnes pour une escapade à Besançon.
- Enfin, plusieurs ateliers destinés aux jeunes ainsi qu'un escape game organisé par Univers 1028 (voir section Jeunesse-Univers 1028 pour plus de détails).

Comme les années précédentes, la population a répondu positivement à cette offre variée démontrant ainsi son attachement et son engagement envers la vie culturelle et sociale de Préverenges.



Et pour conclure, il est important de souligner qu'en 2023, la Municipalité et les services communaux ont également apporté leur soutien à diverses manifestations organisées par des sociétés locales ou des entités indépendantes. Ces événements qui se déroulent depuis plusieurs années à Préverenges font désormais partie intégrante des animations très attendues par notre population. Parmi ceux-ci, on peut citer le Carnaval, la troupe de théâtre ATIPIC, le triathlon, le festival Yadlo, la fête de l'Abbaye, le marché des artisans, les fenêtres de l'Avent, le Noël au Village, pour n'en citer que quelques-uns. La Commune de Préverenges a également continué d'apporter son soutien aux diverses associations culturelles, sportives et touristiques de notre région.

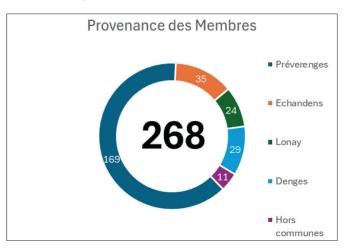
# JEUNESSE - UNIVERS 1028

En 2023, Univers 1028, le centre d'animation et de rencontre pour les jeunes, a de nouveau rencontré un franc succès auprès des jeunes ainsi que de la population locale. Le centre a même dû annuler certains ateliers faute de disponibilité suffisante de moniteurs spécialisés. Une forte implication et motivation des jeunes ont été remarquées lors d'événements culturels et de manifestations.



Cette année, un total de **9,375 jeunes ont été accueillis**, comparativement à 9,247 en 2022, ce qui représente une augmentation de 1% par rapport à l'année précédente et environ 30% de plus qu'en 2021. La fréquentation du centre durant les accueils de midi a augmenté et les plages d'accueil libre demeurent fortement fréquentées. Le nombre d'heures de monitorat a été de 910 heures pour 2023.

En 2023 Univers 1028 comptait **268 membres**, parmi lesquels plus de 63% étaient domiciliés à Préverenges (soit 169 membres). Les 37% restant étaient répartis dans les Communes avoisinantes avec 35 membres d'Echandens, 29 membres de Denges, 24 membres de Lonay ainsi que 11 membres hors des quatre Communes, comme illustré dans le graphique.



Une analyse de ces données par tranche d'âge révèle que les Préverengeois représentent 63% des enfants dans la catégorie des 10-16 ans et 46% dans les 16-18 ans. En ce qui concerne cette dernière catégorie, Univers 1028 ne touche que très peu la tranche d'âge des 16-18 ans, tout comme les années précédentes.

En plus des accueils de midi et de l'après-midi, les activités et les projets marquants de 2023 incluent :

**Escape Game:** Univers 1028 a eu l'occasion d'organiser à nouveau un Escape Game avec un groupe de sept jeunes âgés de 10 à 14 ans. Ils ont imaginé l'histoire, créé les décors et réalisé les énigmes. Cet événement a rassemblé 20 groupes différents, totalisant environ 90 participants. L'argent récolté va permettre aux jeunes initiateurs de ce projet de partir à Europapark;

Fête de Noël (spécial meurtres et mystères): À l'initiative de plusieurs jeunes, un repas de Noël, couplé à un jeu de meurtres et mystères, a été organisé, sous la supervision de deux membres de l'équipe d'animation et de plusieurs jeunes acteurs en herbe. L'objectif étant de résoudre le mystère de Noël à la fin de la soirée. La soirée a attiré un grand nombre de participants, avec 90 couverts prévus ;

Fresque dans le passage sous-terrain - Projet d'art urbain : Les jeunes de l'atelier d'art urbain ont eu la chance de proposer une fresque « Préverenges » dans le passage sous-terrain reliant les arrêts de bus de Préverenges-village ;

Marché des artisans : Univers 1028 a été invité pour la première fois à y participer. Les jeunes ont tenu un stand d'alimentation lors des 2 jours de l'événement proposant également des activités de bricolages et un atelier de dessin manga.

Les soirées repas ont continué d'être organisées tous les vendredis soir, ainsi que plusieurs soirées de sensibilisation sur les thèmes de l'alimentation et de l'usage des écrans.



Les auteurs de la fresque devant leur œuvre

L'initiative « petits boulots-petits services » offre aux jeunes l'opportunité de gagner un peu d'argent de poche en rendant divers services à la population, tels que la distribution de flyers, le jardinage, le baby-sitting et la promenade des chiens, par exemple. Cette démarche vise à développer leur sens des responsabilités et leur esprit d'initiative. La brochure Easyvote offerte pour inciter les 18-25 ans à voter est toujours appréciée par les jeunes et leur famille.

Le projet de transformation de l'Entente scolaire en Association scolaire pour Préverenges, Lonay, Denges et Echandens est en cours depuis 2021 et l'opportunité d'y inclure Univers 1028 continue de faire partie des discussions. De cette manière, les coûts seront partagés de manière plus équitable entre les 4 Communes. Actuellement, les autres Communes ne participent financièrement qu'avec une petite contribution, bien que celle-ci soit en hausse par rapport à 2022.



#### Equipe du centre Univers 1028:

C'est grâce à la même équipe dynamique de 3 personnes (2.0 EPT), comprenant deux animateurs socio-culturels co-responsables à 70% chacun et une animatrice socio-culturelle à 60% (qui partage son temps à 50% pour Univers 1028 et à 10% pour la surveillance du périmètre scolaire), qu'Univers 1028 peut offrir toutes ces activités pour les jeunes. De plus, chaque année, Univers 1028 engage un stagiaire en formation à la HETSL (Haute Ecole de Travail Social et de la Santé – Lausanne) pour un stage pratique. Cette année nous avons eu une stagiaire à 50% de septembre 2023 à juin 2024. Et pour finir, les ateliers sont animés par des moniteurs indépendants, engagés spécifiquement pour ceux-ci.

#### Travail social de proximité (TSP)

Le mandat de travail social de proximité d'Espace Prévention la Côte a été exercé pendant de nombreuses années par M. Gérald Magnin, à la grande satisfaction de la Commune. Ce dernier a été remplacé par Mme Vanessa Moser au mois d'août 2023, au même taux d'activité de 25%.

Pour rappel, une convention a été conclue avec la Fondation Espace-Prévention La Côte il y a plusieurs années déjà pour engager un travailleur social de proximité. Cette personne opère de manière autonome et maintient des rencontres régulières avec l'équipe du centre d'Univers 1028. La permanence «point jeune» continue d'être assurée une fois par semaine, se déroulant à l'extérieur lorsque les conditions météorologiques le permettent, sinon dans une salle annexe à côté de l'église. De plus des tournées sont effectuées dans la Commune et des interventions sont fréquemment menées pendant la saison estivale sur la plage, dans le cadre d'actions de prévention. Bien que cette liste ne soit pas exhaustive, elle illustre l'ampleur du travail accompli au travers de la Commune.





M. HERVÉ NUSBAUMER CONSEILLER MUNICIPAL

Au cours de l'année 2023, j'ai eu l'occasion de mettre en œuvre de nouveaux projets et de continuer un certain nombre d'actions initiées durant l'année 2022. Tout le travail effectué durant l'année l'a été en collaboration avec mes collègues municipaux, mes services et nos prestataires externes. Qu'ils en soient tous vivement remerciés.

En ce qui concerne **l'urbanisme**, parmi les sujets prioritaires sur lesquels nous avons concentré nos efforts en 2023, il convient de mentionner le plan d'affectation communal (PACom). Ce dernier vise à réévaluer l'affectation de certaines parcelles, mais surtout à moderniser le cadre légal en matière de construction sur le territoire communal. Ce PACom sera accompagné d'un règlement entièrement revu, dans lequel nous accordons une importance particulière aux aspects patrimoniaux, environnementaux et de développement durable.

Nous avons également pu progresser significativement sur un autre aspect majeur pour la Commune, la requalification de la RC1 (route de Genève), que ce soit pour le tronçon communal, mais aussi pour les deux tronçons cantonaux (Venoge-Préverenges et Préverenges-Bief), toujours dans une vision d'ensemble qui doit permettre d'établir une cohérence entre les différents projets connexes à la RC1.

En matière d'infrastructures, un autre enjeu majeur de l'année 2023 a été la réalisation d'un mandat d'études parallèles (MEP) pour les deux futurs bâtiments dévolus principalement aux UAPE et à la cantine scolaire. Ce MEP a permis de désigner un groupement lauréat pour la conception et la réalisation des bâtiments. L'étude de détail de ces bâtiments se fera durant l'année 2024.

Finalement, la révision complète du règlement communal sur l'évacuation et l'épuration des eaux, entamée vers la fin de l'année 2021, a été poursuivie en 2023. Le C anton ayant l'intention d'uniformiser en version 2.0 les plans généraux d'évacuation des eaux (PGEE) des communes, la mise à jour du règlement est repoussée à 2024.

Concernant la police des constructions, nous constatons une hausse constante des demandes d'autorisation de construire, hausse qui est significative depuis 2022 et se poursuit en 2023. En matière de réglementation en police des constructions, marchés publics, et dans les procédures liées aux recours et oppositions, nous remarquons une complexité administrative croissante. Cette complexification exige une connaissance approfondie des réglementations et la capacité de naviguer à travers de nombreuses formalités administratives. Cette situation est aggravée par le manque d'engagement des constructeurs, qui, souvent mal informés des dernières exigences légales, peuvent contribuer à ralentir ces processus.

L'accroissement de la complexité des procédures administratives représente plusieurs défis pour les autorités, impliquant un besoin accru de ressources humaines et financières pour gérer les dossiers efficacement, assurer le respect des normes, et répondre aux attentes de rapidité et d'efficacité.

Pour les entreprises et les particuliers, cette complexité peut causer des retards dans la réalisation des projets, augmenter les coûts liés à la nécessité de consulter des spécialistes (juristes, architectes, urbanistes), et parfois décourager l'initiative privée en raison d'un environnement perçu comme trop contraignant et peu incitatif à l'investissement

Face à ces défis, il devient impératif de repenser les processus administratifs afin de les rendre plus fluides et accessibles. Cela pourrait inclure la simplification des démarches, une meilleure digitalisation des services, une formation accrue des acteurs impliqués, et une collaboration renforcée entre les secteurs public et privé.

En ce qui concerne ma casquette de municipal de **l'accueil préscolaire et parascolaire**, j'ai eu l'opportunité de travailler sur trois importants projets.

Le premier est en lien avec le projet de relocalisation des UAPE communales publiques (Les Guifettes Bâbord, Les Guifettes Pavillon) et privées (Les Optimistes), dans de nouveaux locaux spécialement conçus pour l'accueil parascolaire. À cet effet et comme mentionné plus haut, le MEP mené en cours d'année 2023 nous a permis de donner une forme au futur bâtiment prévu au niveau de la place arborée au nord du collège Tribord. Les futurs utilisateurs de ce bâtiment ont été largement consultés en cours d'année afin que le projet de détail puisse être mené en 2024.

Toujours concernant l'accueil parascolaire, l'appel d'offres pour les repas qui seront servis dans les UAPE Les Guifettes dès la rentrée scolaire 2023 et jusqu'en 2026 a pu être conduit à satisfaction et le prestataire désigné.

Le dernier grand point a trait à la mise sur pied d'une offre en matière d'accueil préscolaire et d'une association vouée à la gestion administrative des unités d'accueil de jour. En 2023, nous avons ainsi travaillé d'arrache-pied pour mettre en place les infrastructures, ainsi que les conditions-cadres, pour la réalisation d'un tel projet.

La feuille de route des projets stratégiques du dicastère URBANISME — CONSTRUCTIONS — MOBILITÉ — UAPE fait le bilan de l'avancement des principaux dossiers en 2023, et propose leur planification prévisionnelle pour les années 2024 et suivantes. Elle se calque sur le programme de législature 2021-2026.

H. Nusbaumer

#### LES MISSIONS PRINCIPALES DU DICASTÈRE

#### Service de l'urbanisme et des constructions

- · Planifications directrices
- Révision du plan d'affectation communal
- Développement de plans d'affectation
- · Autorisations de construire
- · Salubrité et conformité
- Planification des grands chantiers communaux
- Gestion et réalisation des grands chantiers communaux
- Etudes et suivi de projets et chantiers communaux
- Suivi de l'entretien des routes, éclairage public, assainissement, rives du lac et cours d'eau
- Géomatique, mise à jour de la base de données cadastrale, gestion de l'occupation du domaine public
- Suivi de la gestion de l'adduction d'eau en collaboration avec les services industriels de Lausanne

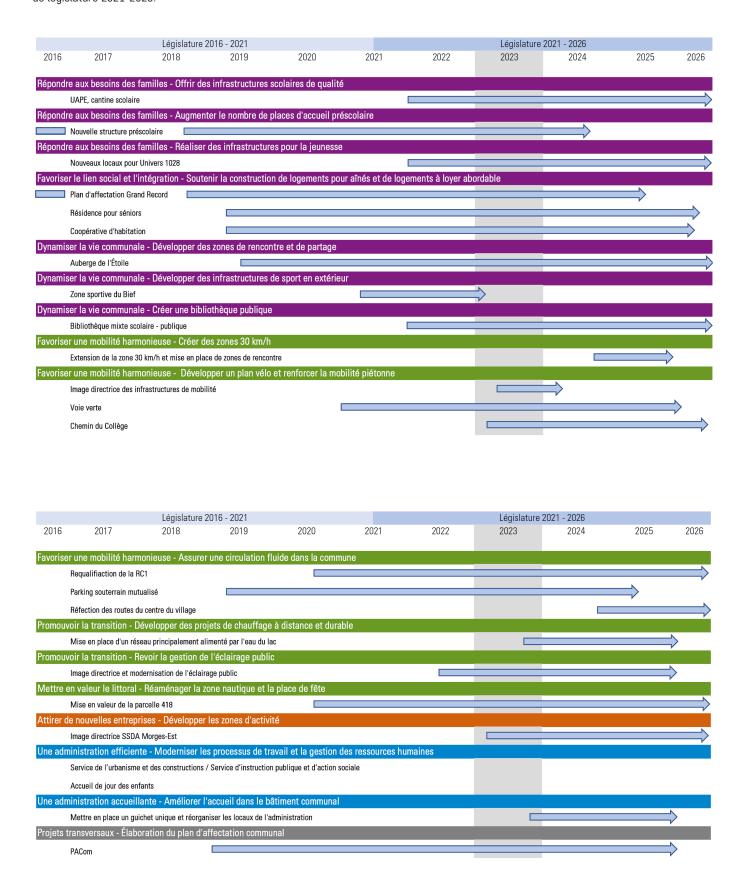
#### Service de l'instruction publique et d'action sociale (SIPAS) – partie Accueil de jour des enfants

- Gestion de l'Unité d'Accueil Parascolaire pour Ecoliers (UAPE) les Guifettes
- Réflexions sur l'évolution de l'offre et des besoins d'accueil (grands projets)
- Relations avec les parents et les entités partenaires en matière d'accueil de Jour (OAJE, FAJE, Communes voisines)
- Relations avec les structures d'accueils privées situées sur la Commune (Moussaillons, Tom-Pouce, Association Cacahouète)
- Mise en œuvre de la nouvelle structure préscolaire

Effectif en personnel *état au 31.12.23						
	EPT	Employés	Apprenti			
Service de l'urbanisme et des constructions	3.8	4				
Service de l'instruction publique et d'action sociale (SIPAS) répartis sur plusieurs dicastères	1.56	2				
UAPE Les Guifettes	12.8	14	3			

#### LES RÉALISATIONS DU DICASTÈRE EN 2023

La feuille de route des projets stratégiques du dicastère URBANISME – CONSTRUCTIONS – MOBILITÉ – UAPE fait le bilan de l'avancement des principaux dossiers en 2023, et propose leur planification prévisionnelle pour les années 2024 et suivantes. Elle se calque sur le programme de législature 2021-2026.



#### OFFRIR DES INFRASTRUCTURES DE QUALITÉ

#### UAPE, cantine

Dès la validation de l'image directrice par la Municipalité en novembre 2022, les cahiers des charges en vue de l'appel d'offres pour les mandats d'études parallèles (MEP) de nouveaux bâtiments de la cantine scolaire et des UAPE ont été élaborés, conformément aux exigences de la SIA. Il a ainsi été nécessaire de clarifier et de finaliser la procédure, le règlement, mais également le programme pour les MEP. La procédure d'ouverture des offres et celle de sélection des candidats se sont faites en mars 2023. Les quatre équipes retenues ont pu visiter le site scolaire au début du mois de mai, et les études ont eu lieu entre mi-mai et fin septembre. Le projet PETZI a été retenu à l'issue des MEP. Il a fait l'objet d'un vernissage et d'une exposition début novembre. Une présentation à Soleil d'Automne a également été prévue. Dans le but de préparer le préavis de demande de crédit d'étude, un appel d'offres à architectes-paysagistes a été initié en décembre.

#### AUGMENTER LE NOMBRE DE PLACES D'ACCUEIL PRÉSCOLAIRE

#### Nouvelle structure préscolaire

La nécessité d'augmenter l'offre en matière d'accueil préscolaire a été identifiée depuis longtemps. Divers scénarios ont été étudiés par le passé, sans déboucher sur un projet concret. La fermeture, en automne 2022, de la crèche-garderie privée Univers Montessori située à l'allée du Rionzi 1 a cependant ouvert de nouvelles perspectives pour la Commune. Dès le début de l'année, des contacts étroits ont été noués avec le Comité et la Direction de la crèche-garderie Les Moussaillons, ainsi qu'avec des partenaires institutionnels comme la FAJE, OAJE et le PEP, dans le but de monter un projet de nouvelle garderie dans les locaux de l'allée du Rionzi 1. Le préavis 2/23 a ainsi pu être déposé au Conseil communal, qui l'a approuvé lors de la séance de juin 2023. Vers fin avril, l'expulsion forcée d'Univers Montessori a eu lieu et les discussions avec la régie et le propriétaire pour la reprise des locaux par la Commune se sont accélérées. Un bureau d'architecte et un bureau d'assistance à maître d'ouvrage ont été mandatés pour accompagner la Municipalité dans la transformation des locaux. L'évacuation et le tri des meubles et du matériel d'Univers Montessori SA ont dû être organisés et pilotés par la Commune. Le permis de construire pour la nouvelle garderie a pu être délivré en septembre. Le dicastère s'est fortement impliqué dans toutes les étapes décrites ci-dessus.

#### RÉALISER DES INFRASTRUCTURES POUR LA JEUNESSE

#### Nouveaux locaux pour Univers 1028

Les locaux actuels d'Univers 1028 sont vétustes, situés en sous-sol et, d'après l'image directrice du site scolaire, voués à être démolis à moyen terme. Profitant de la volonté communale de réaliser un bâtiment pour la cantine scolaire et de l'objectif municipal de proposer des infrastructures pour la jeunesse, la création de nouveaux locaux pour Univers 1028 a été intégrée au projet du nouveau bâtiment de la cantine scolaire.

## SOUTENIR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS POUR AÎNÉS ET DE LOGEMENTS À LOYER ABORDABLE

#### Plan d'affectation Grand Record

À la suite de l'examen préalable auprès des services cantonaux de juillet 2022, plusieurs aspects du Plan d'affectation (PA) Grand Record ont dû être précisés et de nombreuses améliorations ont été apportées jusqu'à la mi-année, en y intégrant notamment la partie mobilité douce du projet de requalification de la RC1. De fin août à fin septembre 2023, le PA a été mis à l'enquête publique. Des séances d'information

publiques ont été organisées, ainsi qu'une balade découverte sur le site jusqu'en fin d'année. Un site internet dédié au projet a par ailleurs été mis en ligne (https://presduchateau.ch/actualites/). Le projet de PA a fait l'objet de plus de 400 oppositions, la plupart étant des lettres types. La Municipalité a poursuivi son étude d'un plan de mobilité à l'intention du personnel de l'administration communale.

#### Résidence pour seniors

Le permis de construire du projet de construction de la résidence et du parking mutualisé a été délivré en mars 2023. Depuis, plusieurs séances de coordination entre le superficiaire, le notaire et la Commune ont eu lieu, notamment dans l'optique de finaliser le DDP qui a pu être constitué, selon la volonté du Conseil communal de février 2020, sous forme d'acte notarié à fin septembre.

#### Coopérative d'habitation

La Societé Vaudoise pour le logement (SVL) souhaite que le développement de la parcelle cantonale n° 65 (jardins communautaires du chemin du Collège) soit mené par une coopérative d'habitation. Le projet a connu un coup d'accélérateur tout au long de l'année 2023, avec plusieurs séances de travail réunissant la SVL, la Commune et le notaire.

#### DÉVELOPPER DES ZONES DE RENCONTRE ET DE PARTAGE

#### Auberge de l'Étoile

Faisant suite au mandat donné dès mi 2022 à un bureau actif dans les domaines du patrimoine et de l'architecture, des avant-projets chiffrés ont été établis durant le premier semestre 2023 puis soumis à une analyse financière afin que puissent être évalués tous les aspects en jeu : préservation du patrimoine, optimisation financière, fonctionnalité du bâtiment, attractivité pour la population. Des acteurs comme l'ARCAM ont également été sollicités en fin d'année pour évaluer l'attractivité du bâtiment dans un contexte régional. Un préavis pour crédit d'étude sera déposé auprès du Conseil communal en début d'année 2024.

L'objectif de toutes ces démarches était de pouvoir développer, en toute connaissance de cause, un projet cohérent, efficient et économiquement attractif pour l'Auberge communale et ses alentours.

#### DÉVELOPPER DES INFRASTRUCTURES DE SPORT EN EXTÉRIEUR

#### Zone sportive du Bief

Face à l'augmentation importante de la pratique de la pétanque dans la zone sportive du Bief, une analyse des besoins en matière d'équipement a été entamée pour toute la zone en 2021, incluant la pétanque, le tennis et la Confrérie des Pirates du Bief. Cette analyse s'est poursuivie en 2022 et a permis d'identifier que la réfection et l'agrandissement de la surface dédiée à la pétanque étaient prioritaires dans cette zone. Un préavis à cet effet a été déposé en janvier 2023 auprès du Conseil communal, qui l'a refusé lors de sa séance de février.

#### CRÉER UNE BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

#### Bibliothèque mixte scolaire - publique

La bibliothèque scolaire actuelle est située au centre du bâtiment scolaire Bâbord, au 1er étage, et réservée aux besoins de l'école. Profitant de la volonté communale de réaliser un bâtiment pour les UAPE et de l'objectif municipal de proposer une bibliothèque publique, la création de nouveaux locaux pour héberger une structure mixte scolaire publique a été intégrée dans les projets issus des MEP. Le projet lauréat prévoit dès lors une bibliothèque au 1er étage du bâtiment qui abritera les UAPE.

#### CRÉER DES ZONES 30 KM/H

Extension de la zone 30 km/h et mise en place de zones de rencontre Au-delà des demandes ponctuelles (chemin Neuf, allée du Rionzi, etc.), la Municipalité a décidé d'appréhender la thématique des zones 30, respectivement 20 km/h, à l'échelle de toute la Commune. Dans ce but, une image directrice des infrastructures de mobilité a été initiée en 2023. Elle doit encore faire l'objet d'ajustements avant d'être validée par la Municipalité. Les réalisations concrètes interviendront ultérieurement

## DÉVELOPPER UN PLAN VÉLO ET RENFORCER LA MOBILITÉ PIÉTONNE

#### Image directrice des infrastructures de mobilité

Consécutivement à l'avancement de dossiers tels que la requalification de la RC1, le réaménagement du site scolaire, la thématique des parkings publics, la révision du PACom, etc., l'élaboration d'une image directrice des infrastructures de mobilité était apparue comme une nécessité afin d'avoir une approche cohérente de la mobilité sur le territoire communal. Une image directrice des infrastructures de mobilité doit être envisagée comme une opportunité pour effectuer un état des lieux précis de l'existant et apporter une vision stratégique à la Commune. Comme mentionné ci-dessus, cette image directrice a été initiée dans le courant de l'année. Ce document accompagnera la Municipalité dans la planification et la mise en œuvre de ses projets, notamment en tenant compte des nouvelles thématiques actuelles (mobilité piétonne, mobilité cycliste, bornes de recharge, gestion des parkings, etc.).

#### Voie verte

La Voie verte d'agglomération est un cheminement piéton et cycliste continu et sécurisé, adapté pour les loisirs et les déplacements utilitaires. À terme, elle devrait traverser toute l'agglomération de Saint-Prex à Lutry, reliant au passage plusieurs destinations importantes allant du Parc des Sports et des Quais à Morges à la gare de Lausanne en passant par la gare de Prilly-Malley et les Hautes Écoles.

Le tracé de la Voie verte dans la région morgienne s'étendra sur une longueur d'environ 12 km, de Saint-Prex à la Venoge. Cette dernière constituera la colonne vertébrale du réseau de mobilité douce pour les déplacements est-ouest et reliera notamment les communes de Saint-Prex, Morges, Préverenges et Denges.

À la suite des études de détail menées en 2022 afin de définir le tracé traversant le village de Préverenges, depuis l'ouest à la hauteur du quartier du Rionzi, jusqu'à la RC79, après le cimetière, la Municipalité a pu valider un tracé définitif qui sera inscrit au PALM 25 de l'Agglomération Lausanne-Morges.

#### Chemin du Collège

L'élargissement de l'extrémité Est du Chemin du Collège, en offrant aux riverains un débouché sur l'Avenue de Croix-de-Rive, permettra de pacifier l'accès piétonnier au site des Voiles du Léman depuis les quartiers situés au nord de la RC1. À cet effet, des négociations ont eu lieu dès mars et jusqu'en octobre avec le nouvel acquéreur de la parcelle 72 afin qu'il accorde un droit de servitude à la Commune pour la partie de son terrain nécessaire à cet élargissement. L'accord obtenu avec ce dernier a permis le dépôt devant le Conseil communal du préavis 9/23 en décembre 2023.

#### ASSURER UNE CIRCULATION FLUIDE DANS LA COMMUNE

#### Requalification de la RC1

Faisant suite à la présentation du projet communal de requalification de la RC1 devant la Commission cantonale des espaces publics (SCEP) en fin d'année 2002, les bureaux mandataires de la Commune ont associé à leurs réflexions les projets d'urbanisation riverains (Grand Record, résidence pour seniors, projet SVL), afin de tenir compte des interfaces entre ces projets et la RC1. En début d'année, un paysagiste a été associé au projet afin de traiter la partie végétale et paysagère du projet. Dès juin, la DGMR a mis sur pied des rencontres régulières avec les communes de Morges, Préverenges et Denges pour élaborer le projet de requalification des tronçons inter localités, concernant principalement la commune de Préverenges. Diverses variantes ont été discutées et les solutions les plus avantageuses pour Préverenges ont pu être validées.

#### Parking souterrain mutualisé

Le projet de construction du parking mutualisé, couplé avec celui de la résidence pour seniors, a été mis à l'enquête publique en été 2021. La décision de la Municipalité sur l'octroi du permis de construire est intervenue au premier trimestre 2023. Dans le cadre des réflexions menées pour l'élaboration de l'image directrice du site scolaire et des MEP subséquents, la Municipalité a décidé d'implanter le futur bâtiment dédié aux UAPE au-dessus du futur parking souterrain. Le DDP signé fin septembre avec le superficiaire a été adapté pour permettre à la Commune d'ériger son nouveau bâtiment parascolaire sur le terrain faisant l'objet dudit droit de superficie. À cet effet, de nombreuses séances avec divers intervenants ont été nécessaires.

#### Réfection des routes du centre du village

Le passage des bus de transport public depuis quelques années sur la route d'Yverdon et les chantiers ayant pris place aux abords de celle-ci ont fortement endommagé la chaussée. Ces dégradations sont devenues bien visibles en 2022. Dès lors, hormis des retouches ponctuelles entreprises en 2023 afin d'améliorer un peu la situation, la décision d'une réfection complète de la route d'Yverdon a été prise. Elle pourra être couplée avec celle de la rue de Lausanne et l'éventuelle pose d'un réseau de chauffage à distance. Études et travaux seront entrepris ultérieurement.

## DÉVELOPPER DES PROJETS DE CHAUFFAGE À DISTANCE ET DURABLE

Mise en place d'un réseau principalement alimenté par l'eau du lac Conformément au plan de législature, diverses approches visant à développer un chauffage à distance ont été étudiées en 2022. En début d'année 2023, une solution pour l'utilisation de l'eau du lac a été entrevue et a fait l'objet d'études détaillées. Après de nombreux échanges et études à ce sujet, la Municipalité a pu valider un partenariat avec deux sociétés privées afin de développer un projet concret qui pourrait voir le jour en 2025 déjà. Constatant que le projet avançait bien, Région Morges a pris contact avec la Commune pour élargir les discussions au niveau régional, notamment avec les communes de Morges, Denges et Lonay. Depuis et en parallèle à son projet, la Municipalité participe à des groupes de travail sous l'égide de Région Morges.

#### REVOIR LA GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

#### Image directrice et modernisation de l'éclairage public

À la fin de l'année 2022, un mandat a été donné pour l'établissement d'une image directrice de l'éclairage public, qui permettra de planifier le renouvellement de l'EP communal sur plusieurs années. Les études ont été menées tout au long de 2023. Les derniers relevés sur le terrain seront effectués au début de l'année 2024 et permettront de finaliser ce projet, qui devrait faire l'objet d'un préavis à l'intention du Conseil communal.

Comme pour 2022, le quartier au sud de la RC1 a été éteint durant deux nuits consécutives lors de la Nuit des Perséides. La vétusté du réseau d'EP communal fait que l'extinction n'est possible que par tronçon. Les passages pour piétons devant rester allumés la nuit pour des raisons de sécurité, il n'a pas été possible d'éteindre la partie nord des quartiers de la Commune.

#### RÉAMÉNAGER LA ZONE NAUTIQUE ET LA PLACE DE FÊTE

#### Mise en valeur de la parcelle 418

Le projet de mise en valeur de la zone nautique et de la place de fête a été mis en suspens en 2021, dans l'attente du résultat de la mise à l'enquête du parking mutualisé sous le mail du collège, mais surtout de l'évolution de la révision du PACom, car son affectation actuelle ne permet pas la réalisation d'infrastructures de tourisme et de loisir. Ce projet sera donc repris une fois le PACom entré en viqueur.

#### DÉVELOPPER LES ZONES D'ACTIVITÉ

#### Image directrice SSDA Morges-Est

Le site industriel de Préverenges, Lonay et Denges a été classé comme site stratégique de développement d'activités (SSDA) au niveau cantonal. Il en découle des obligations de développement et de densification, en phase avec la volonté municipale exprimée dans le plan de législature. Comme les changements de réglementation sur cette zone vont avoir des retombées qu'il était nécessaire de coordonner au niveau régional, 2023 a été l'occasion d'approfondir les études sur la mutation de la zone d'activité au sein d'un organe de gestion regroupant des représentants des communes, du canton, de Région Morges et de l'ARCAM. Ainsi, une étude de l'accessibilité au site par les moyens de mobilité douce et par les véhicules en fonction de sa densification a été menée. Des ateliers portant sur la définition des attentes et des besoins ont également été mis sur pied. Une image directrice du SSDA devrait être finalisée courant 2024 et un plan d'affectation communal y relatif pourra être initié par la Municipalité.

## MODERNISER LES PROCESSUS DE TRAVAIL ET LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

## Service de l'urbanisme et des constructions / Service d'instruction publique et d'action sociale

La volonté municipale de rendre l'administration communale efficiente a trouvé écho dans le présent dicastère par les analyses effectuées au sein du Service de l'urbanisme et des constructions (SUC) et du Service d'instruction publique et d'action sociale (SIPAS), pour l'accueil préscolaire et parascolaire. De nombreuses discussions et analyses ont permis d'aboutir à une réorganisation des deux services. Pour le SUC, un nouveau poste de responsable des projets stratégiques a été mis en place et sera concrétisé en 2024 par le dépôt d'un préavis auprès du Conseil communal. Pour le SIPAS, la gestion de l'UAPE Les Guifettes sera autonomisée à partir du 1er janvier 2024, permettant à la Cheffe de service du SIPAS de mettre plus de ressources notamment dans la mise sur pied de l'association Les Petites Voiles.

#### Accueil de jour des enfants

2023 a été une année particulièrement chargée au niveau de l'accueil de jour des enfants, avec les projets de création d'une nouvelle structure d'accueil préscolaire (voir ci-devant) et d'une association permettant la gestion administrative des différentes structures présco-

laires, parascolaires et périscolaires. Si la constitution d'une nouvelle structure préscolaire rattachée à l'administration communale pouvait être a priori envisagée, plusieurs obstacles ont été identifiés, comme un règlement du personnel communal inadapté aux conditions fixées dans la convention collective de travail en vigueur dans l'accueil de jour des enfants. La Municipalité a dès lors privilégié la création d'une entité « satellite » sous la forme d'une association. 2023 a été consacré à identifier la forme que pourrait revêtir l'association avec plusieurs intervenants externes (AJEMA, FAJE, etc.), à déterminer dans quels locaux elle pourrait être hébergée, à élaborer ses statuts et une charte graphique et à lancer le recrutement de la direction générale.

#### AMÉLIORER L'ACCUEIL DANS LE BÂTIMENT COMMUNAL

Mettre en place un guichet unique et réorganiser les locaux de l'administration

Conformément au plan de législature visant à améliorer l'accueil du public à l'administration communale, la Municipalité a souhaité faire l'état des lieux des locaux, de leur utilisation, des besoins actuels et futurs afin d'élaborer un concept pour l'aménagement futur des locaux de l'administration. En automne, un cahier des charges allant dans ce sens a donc été élaboré et un bureau d'architecture mandaté pour mener cet état des lieux et pour proposer des pistes de réflexion. Le projet, qui prévoit un guichet d'accueil unique, se poursuivra sur 2024.

#### ÉLABORATION DU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACOM)

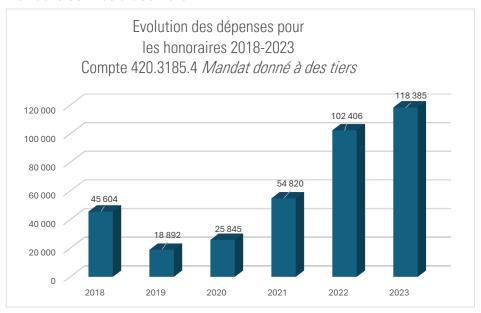
Le PACom a fait l'objet, en 2023, d'un examen préalable auprès des services cantonaux, qui permettra vraisemblablement de le finaliser au cours de l'année 2024. Dans l'optique de disposer d'avis neutre pour les projets communaux ou pour des projets privés pouvant avoir un impact sur la qualité architecturale ou urbanistique de la Commune, la Municipalité a parallèlement validé une nouvelle Commission consultative d'architecture et d'urbanisme composée exclusivement de professionnels de la branche externes à la Commune. Nous avons finalement mis au point un nouveau Règlement communal sur les émoluments administratifs en matière d'aménagement du territoire et de constructions, qui permettra de mettre à jour un règlement datant de 1984. Ce règlement a été soumis au Conseil communal en septembre.

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS EN 2023

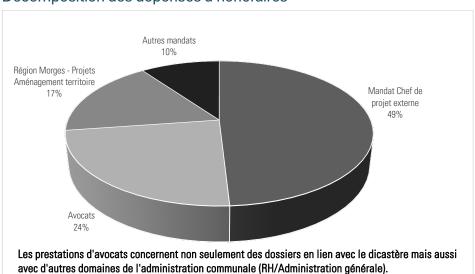
## Enquêtes publiques et permis de construire

	2019	2020	2021	2022	2023
Enquêtes publiées	21	16	19	24	24
Enquêtes en cours au 31.12.23	2	0	0	1	3
Permis délivrés	14	16	11	9	17
Permis refusés	1	0	0	0	0
Demandes d'autorisation sans enquête	21	30	33	57	45
Autorisations délivrées	19	28	32	52	45
Autorisations refusées	0	0	0	0	0
Autorisations en attente d'une décision	2	2	1	5	0
Objets des permis et autorisations délivrés	38	50	43	61	62
Villas familiales	2	2	2	0	1
Habitations collectives	0	2	1	0	0
Bâtiments administratifs ou commerciaux, écoles	3	0	2	0	0
Bâtiments artisanaux ou industriels	1	0	0	0	0
Agrandissements, transformations	12	14	15	8	12
Installations solaires	6	7	12	32	24
Garages, abris, piscines, vérandas	3	3	2	3	4
Aménagements routiers	0	0	0	0	0
Rénovations, entretien (peinture, isolations, etc.)	6	5	7	9	9
Divers	5	17	2	9	12
Démolition pure (sans construction)	0	0	0	0	0

#### Mandats confiés à des tiers



### Décomposition des dépenses d'honoraires



#### Recours de Droit Administratif

CDAP	2019	2020	2021	2022	2023
Recours déposés	1	2	0	0	4
Recours retirés	1	0	1	0	1
Recours jugés, dont	1	0	1	0	0
Recours rejetés	1	0	1	0	0
Recours acceptés	0	0	0	0	0

### AMF (Accueil en milieu familial) (réseau de mamans de jour)

Commune de Préverenges	2021	2022	2023
Familles d'accueil au bénéfice d'une autorisation	6	6	4





M. Alain Garraux Conseiller municipal

- L'engagement d'un apprenti au service de la Voirie et des Espaces verts.
- L'initialisation d'une collaboration inter-voirie avec nos communes voisines.

Par le détail, et en se rapportant aux grandes rubriques du plan de législature 2021-2026 de la Municipalité, les principales réalisations sont détaillées dans les pages qui suivent pour mon dicastère.

A. Garraux

Au travers des services de la Sécurité municipale et de la Voirie et des Espaces verts, l'année 2023 a montré que ces derniers assument comme il se doit les missions quotidiennes, comme celles liées à des projets ou des impondérables survenant parfois.

Je tiens ici à remercier toutes les personnes de ces 2 services, dont les activités sont les plus visibles de notre population. Le travail demandé est toujours réalisé selon les attentes et les remerciements reçus régulièrement de nos citoyens le prouvent directement aux personnes concernées.

Cette année 2023 a encore été une année riche en projets et activités pour mon dicastère et mes services, avec en particulier quelques éléments marquants comme :

- L'acceptation par le Conseil communal du nouveau règlement sur les sépultures et du cimetière.
- Le retour de l'Abbaye sur la Plage, en plus du Triathlon et du festival Yadlo, et toutes les prestations à assurer dans ce contexte.
- La poursuite de l'action « Plage Zéro Déchet »
- La mise en place d'une solution pour conserver au mieux l'état du Sentier des Oiseaux dans les zones en terre naturelle.

#### LES MISSIONS PRINCIPALES DU DICASTÈRE

#### Service des espaces verts et de la voirie

- Entretien et exploitation des routes, de l'assainissement, et des rives du lac et cours d'eau
- Entretien et gestion des espaces verts, des places de sports, jeux
- Entretien du patrimoine arboricole
- Entretien et nettoyage de la plage, des WC publics et du mobilier urbain
- Gestion du cimetière et entretien des tombes (avec appui de la Sécurité municipale)
- Gestion de la collecte des déchets et l'exploitation de la déchetterie en collaboration avec le prestataire externe
- Fourniture du matériel et soutien aux sociétés locales lors de manifestations
- Entretien des véhicules et le parc de machines
- Entretien et gestion des espaces verts, les places de sports, jeux
- Entretien du patrimoine arboricole
- Suivi des demandes d'abattage sur le domaine public ou privé
- Gestion du cimetière et entretien des tombes (avec appui de la Sécurité municipale)
- Étude et suivi de petits projets et chantiers

#### Sécurité municipale

- Contrôle du stationnement sur le territoire communal
- Entretien du parc des horodateurs
- Prestations de service en lien avec la sécurité publique pour les communes de Denges, Lonay, Echichens, Bremblens, Aclens et Romanel-sur-Morges
- Notification des commandements de payer
- Établissement des rapports d'enquête pour les naturalisations
- Dénonciation des violations au Règlement Général de Police (RGP)
- Collaboration directe avec la Police Région Morges (PRM)
- Réalisation de projets de circulation routière et pose de la signalisation
- Mise en place des dispositifs de signalisation lors de manifestations
- Mise en fourrière des deux roues abandonnés
- Tâches de police du commerce
- Gestion du service communal des inhumations et incinérations (gestion du cimetière, en collaboration avec le service de voirie)
- Application de la loi sur les amendes d'ordres communales (LAOC)
- Entretien du parc des horodateurs

#### Tâches déléguées

Plusieurs prestations sont exécutées sur délégation de compétences par des associations intercommunales à savoir :

- Tâches de Police-secours et police de proximité : déléguées à Police Région Morges (PRM)
- Tâches du service du feu : Déléguée au SIS Morget
- Assainissement et épuration : Epuration Région Morgienne (ERM) Dans deux des cas (ERM/PRM), M. Alain Garraux, Municipal est membre des comités de direction de ces deux associations de communes régies par les articles 113 et ss de la Loi sur les communes.

Effectif en personnel *état au 31.12.23			
	EPT	Employés	Apprenti
Service des espaces verts et de la voirie	9.89	10	1
Sécurité municipale (y compris appui aux communes voisines)	4.7	5	

#### LES RÉALISATIONS DU DICASTÈRE EN 2023

Favoriser le lien social et l'intégration

#### Soutien aux sociétés locales

En termes de prestations communales, de prêt de matériel ou toute autre demande qui a permis d'assurer une très bonne tenue de toutes les manifestations publiques communales ou privées (comme le retour de l'Abbaye sur le site de la Plage ou le soutien à la buvette estivale « Le 28 »), nos services de la Sécurité publique et de la Voirie et Espaces verts ont parfaitement assuré les missions qui leur ont été confiées. Cette étroite collaboration entre nos sociétés locales et nos services communaux est un support primordial pour pérenniser les activités de ces associations si portantes pour la vie d'une commune péri-urbaine comme la nôtre. Eviter autant que possible que Préverenges ne soit qu'une cité dortoir reste un objectif que nos sociétés locales permettent d'atteindre.

#### Nettoyage de la Plage

Cette belle action, année après année, se confirme comme un événement important du point de vue de la durabilité, du lien social, et surtout de la transmission de ces valeurs à tous les jeunes enfants qui se joignent à cette journée qui rencontre chaque année le succès escompté.

Au vu du succès des inscriptions, et afin d'assurer un travail de qualité avec le nombre de personnes présentes, la Municipalité a volontairement limité le nombre d'inscription. Cependant, c'est toujours avec un réel plaisir que le service de la Voirie et des Espaces verts assume toute l'organisation de ce moment fort en partage et bonne humeur.



Citoyens en action au nettoyage 2023

#### DYNAMISER LA VIE COMMUNALE

#### Développer des infrastructures de sport en extérieur

Notre commune étant relativement petite en surface (moins de 2 km2), les endroits possibles pour y installer de nouvelles infrastructures de sports d'extérieur sont très limités.

Après avoir proposé et obtenu du Conseil communal la réalisation d'une place de Fitness et de Street Workout en 2022, la Municipalité cherche à améliorer, quand l'occasion se présente, l'offre globale de nos infrastructures fixes par des événements temporaires et peu coûteux. L'installation et la mise à disposition du Pump Track, fournies par le Canton de Vaud dans le cadre de l'année du Vélo en 2022 en est un exemple.



PumpTrack cantonal installé au printemps 2023 au Bief

#### PROMOUVOIR LA TRANSITION

#### Favoriser les véhicules et machines à énergie durable

La Voirie et les Espaces verts continuent à tester et remplacer, au cas par cas, les machines de chantier ou les outils thermiques. Offrant un plus grand confort auditif pour l'employé communal et les citoyens du voisinage, mais aussi olfactif (plus de dégagement de CO2), cette volonté s'affirme de plus en plus. Il faut cependant aussi rester pragmatique, car pour certains travaux ou activités, des machines ou outils électriques n'ont pas encore le rendement nécessaire selon la charge qu'ils imposent (par exemple dans le rapport poids transporté et autonomie). Le progrès avance et la Municipalité reste attentive aux évolutions et propositions faites par nos services communaux.

#### Optimiser la gestion des déchets (déchetterie et éco-points)

La gestion de la déchetterie reste encore en 2023 sous la responsabilité d'un prestataire externe sous contrat. Mais celle de nos éco-points nous est propre, ainsi que celle des bennes vertes (qui permettent de verser des déchets verts/végétaux). Cette dernière option a d'ailleurs été abandonnée au début 2023, afin de pousser les citoyens à utiliser le nouveau service de ramassage en porte-à-porte en containers bruns et permettant d'y mettre tous les déchets dits « méthanisables ». Ces derniers permettent donc, moyennant une opération de transformation, de créer finalement du gaz naturel bio. Ce service, assuré par le même prestataire que le ramassage des 0M, permet un confort supplémentaire pour le citoyen, car c'est bien devant votre porte (et non quelque part dans la commune) que vous pouvez y déposer vos déchets méthanisables.



Le ramassage des déchets organiques en containers bruns est un service offert aux citoyens

#### METTRE EN VALEUR LE LITTORAL

#### Réaménager la zone nautique et la place de fête

Ce grand projet de réaménagement global n'est pas encore mûr mais nos services communaux se doivent de maintenir voire développer, dans un esprit de développement durable aussi, toutes les infrastructures utiles et nécessaires aux plagistes, citoyens ou badauds qui viennent sur notre belle plage et sur le littoral en général. La rénovation des bancs le long de la plage, le remplacement de ceux près de l'Ile aux Oiseaux ou le long du Sentier des Oiseaux en sont de bons exemples.

Au Sentier des Oiseaux encore, les Espaces verts ont cherché à offrir une solution simple, durable et économique pour maintenir le sentier en état, même durant la saison hivernale. Des bordures avec du bois de récupération venu du lac ont été installées et testées, afin de voir si cela peut se pérenniser tout le long des zones en terre dudit sentier. Ceci va aussi dans le sens des demandes du canton et nous trouvons celles-ci saines et tout à fait justifiées vis-à-vis du lieu qui doit rester le plus naturel possible dans cette zone.



Solution durable pour préserver le Sentier aux Oiseaux au naturel

#### Mettre en place une plage zéro déchet

L'opération Plage Zéro Déchet, initiée en 2022, s'est poursuivie lors de la saison 2023. Après le décompte des tonnages et une séance de bilan avec les bénévoles impliqués durant cette 2ème saison, la Municipalité peut apporter les conclusions suivantes :

- 1. L'acceptation du principe Zéro Déchet sur la plage a fait sa place dans l'esprit des gens. Malgré une forte baisse des bénévoles durant la saison 2023, des patrouilles d'informations ont continué leur travail et une très grande majorité des plagistes ont pris conscience du projet et ont suivi les consignes pour une gestion raisonnée de leurs déchets. 2. Depuis 2022, le recrutement des bénévoles s'est fortement compliqué. La formule actuelle a fait son temps et la manière de communiquer doit être revue pour le futur.
- 3. Sur les tonnages de déchets, la saison 2023 a subi une légère augmentation du total, certainement en lien avec le point 2 qui est le cœur du succès sur les premières années. Le tonnage « communal» se montait à 24 tonnes en 2021, puis 22 tonnes en 2022, et enfin 20 tonnes en 2023. La tendance est donc clairement à la baisse. La seule action clairement identifiée qui est à l'origine de cette baisse est bien celle de la Plage Zéro Déchet. Le reste doit rester assez stable.
- 4. Enfin, les débordements sont le plus souvent constatés durant la nuit. En effet, c'est lors de la tournée du matin de la Voirie que sont constatés les quelques déchets qui jonchent encore le sol. Cette population nocturne reste encore difficile à atteindre, à informer et à convaincre.

Je tiens ici à remercier encore une fois les bénévoles, la Voirie, la Sécurité municipale et la PRM pour la gestion (au sens large) de la zone de la Plage qui reste, année après année, une zone prisée et sensible à plusieurs points de vue.

#### PRÉSERVER LES ESPACES VERTS

#### Privilégier des méthodes d'entretien durable

Le service la Voirie mais surtout celui des Espaces verts continuent à privilégier toutes les évolutions que le changement climatique nous permet d'envisager. Quasiment plus aucun produit chimique n'est utilisé dans nos actes quotidiens, sauf à de très rares exceptions. Ceci implique aussi que le changement visuel peut parfois déranger certaines personnes qui ne comprennent pas qu'un beau gazon à l'ancienne soit remplacé par des prairies fleuries ou en zone d'entretien différencié. Nous quittons ici une image « propre en ordre » à la Suisse, pour nous diriger petit à petit vers des entretiens plus responsables, plus durables, mais aussi prenant parfois plus de temps car l'humain doit remplacer les produits chimiques sur certaines actions de terrain. L'exemple du désherbage avec la machine à vapeur (et plus de chimie) est en un.



«Coulée verte» de Capellan en entretien différencié, printemps 2024

#### Favoriser la biodiversité

Dans la suite logique des méthodes d'entretien durables, favoriser la biodiversité doit aussi être au centre des préoccupations des services communaux qui gèrent les parcs, promenades ou forêts de nos localités. Dans ce cadre, la commune de Préverenges collabore très étroitement avec l'entité nommée « Région Morges ». Ensemble,

nous avons avancé sur les thèmes importants comme l'inventaire des grands arbres (ou arbres remarquables), la charte des jardins ou la qualité des sols par exemple.

Si la pelouse entretenue des parcs publics est très appréciée des citoyens qui profitent volontiers d'un coin de verdure pour s'asseoir dans l'herbe, elle n'aura, cependant, qu'une utilité toute relative pour les insectes, les oiseaux et les petits mammifères. A contrario, les bords de route et certains coins peu fréquentés peuvent leur offrir refuge et nourriture s'ils sont correctement entretenus. La biodiversité a donc un coût « affectif » que le citoyen a parfois de la peine à payer par rapport au joli gazon de nos souvenirs d'enfance.

#### Une commune fleurie

Malgré le changement de nombreuses méthodes de travail dans le service des Espaces verts, la priorité reste tout de même d'avoir une Commune fleurie, tout en respectant les principes de saisonnalité et de plantes les plus indigènes possibles. Bien entendu que ces méthodes limitent grandement le choix des plantes, mais en même temps, notre Commune reste fleurie, en toute saison, et nos remerciements peuvent aller à ce service qui met un point d'honneur à offrir à notre Commune une image colorée et saisonnière, année après année.



Floraison printanière au giratoire de l'Etoile

#### **UNE ADMINISTRATION EFFICIENTE**

#### Une commune formatrice

Bien des années après la dernière apprentie au service de la Voirie et des Espaces verts, ce dernier a procédé à la sélection et à l'engagement d'un apprenti « Agent d'exploitation, domaine Service de voirie ». Ce nouveau défi doit aussi permettre à ce qu'une commune comme Préverenges assume aussi sa part dans la formation de la relève dont elle aura besoin ces prochaines années. Le dernier engagement fixe dans ce service a montré tout le défi que consiste à trouver du personnel formé, motivé dans un domaine passionnant et très varié, mais qui peine à diffuser cette image auprès des potentiels employés.

#### Une administration communicante

Utiliser les canaux de communication et améliorer la transmission de l'information aux habitants est aussi un défi pour mes 2 services. La Voirie, les Espaces verts et la Sécurité municipale ont aussi des besoins et des devoirs d'information envers nos citoyens, et parfois dans une certaine urgence. Les nouveaux comptes des réseaux sociaux créés au début 2023 ont permis d'informer mieux et plus rapidement nos citoyens lors de situations ou d'événements particuliers. Là aussi, pour des services peu habitués à la communication, la mise à disposition de tels outils est une amélioration réelle du service aux citoyens, pour plus de sécurité et plus de confort.

#### Mesures MSST

Dans le cadre des mesures MSST, une partie est gérée par le délégué communal à la Sécurité au Travail. Un pas important a été réalisé en 2023, avec la définition des objectifs municipaux pour la Commune, ainsi que la mise en route d'une phase de tests avec un Préposé à la Sécurité de Domaine (PàSD). Ce dernier permet à un domaine d'activité en particulier d'être contrôlé, évalué mais surtout équipé le plus correctement par rapport à tous les dangers que ce domaine recèle. Une seconde phase de formation ad hoc et d'organisation concrète du suivi suivra dès cette année.

#### COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES

#### Initiation d'une collaboration entre voiries communales

Les 4 communes, qui collaborent déjà entre elles au sein de l'EPSP (Entente scolaire), ont eu des contacts avec Région Morges, pour mettre en route un essai de collaboration entre leurs services de voirie respectifs.

Cet essai a débuté au printemps 2023, et les premiers résultats et observations seront donnés en 2024. Mais l'idée et les grands thèmes de cette collaboration (comme des cours de formation continue en commun, des achats groupés, des prêts de matériel ou encore des partages de méthodes de travail) ont clairement suscité l'intérêt de tous les participants. De tels projets intercommunaux vont certainement s'intensifier à l'avenir, et pas que dans le domaine des voiries.

#### Prestations de sécurité publiques à d'autres communes

Un catalogue de prestations a été proposé à quelques communes, dès la création du corps de la Sécurité municipale en 2012 déjà. Actuellement, notre service assure quelques prestations contractuelles pour les communes d'Aclens, Bremblens, Denges, Echichens, Lonay et Romanel/Morges. Le bassin d'environ 14'000 habitants couvert par nos agents leur permet aussi d'enrichir leurs compétences avec d'autres situations, d'autres besoins, dans d'autres communes.

Il est à relever que ce service, qui a connu le remplacement d'un agent durant l'année 2023, a maintenant une organisation parfaitement rodée et qui permet de répartir les responsabilités de signalisation, de logistique, des véhicules et des radars entre les agents. Cette répartition de compétences/responsabilités a montré une amélioration de l'agilité du service selon les circonstances et une bonne efficience dans les activités journalières du service.



ASP en patrouille devant l'administration communale

En 2023, le service de la Sécurité municipale a rapporté à la Commune un montant de CHF 555'367.06 (en 2022 CHF 448'784.09). Ce montant comporte l'encaissement des amendes d'ordre, des horodateurs, des prestations pour les autres communes, des macarons et des commandements de payer.

### **QUELQUES CHIFFRES CLÉS EN 2023**

### Déchets ménagers (ordures ménagères) (en kg)

	2020	2021	2022	2023	Variation %
Total	567'930.00	581'530.00	570'320.00	590′390	+3.5%
par habitant	105.89	110.90	107.22	112.58	+4.99%

#### Taxe au sac

	202	22	20	23
Type OM	Tonnage	Kg/habitant	Tonnage	Kg/habitant
Sacs taxés	570.32		590.39	112.58
Ordures « Voirie »	26.55	4.99	20.02	3.81
Ordures « Plage »	7.26		Env. 6.0	
Tonnage TOTAL (tout compris)	604.13		616.41	

### Ordures récoltées à la plage par année :

Année	Tonnes
2023	~6.0
2022	7.26
2021	9.07 **
2020	2.910 *
2019	21.18

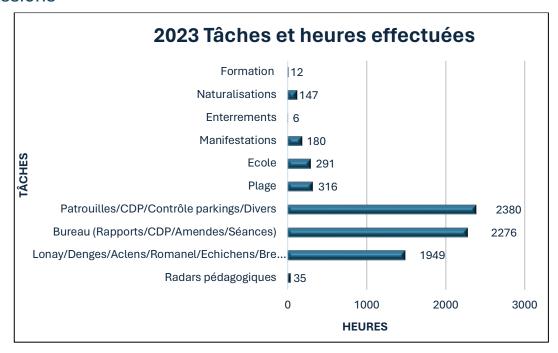
<sup>\*</sup> Année de pandémie, plage fermée.

Il est très difficile de quantifier précisément les déchets générés par les activités de la plage en été. En effet, jusqu'en 2021, nous avions des containers hors sols, gérés par un prestataire, et qui étaient pesés à chaque levée. Ceci nous donnait une vision précise mais avait un certain coût aussi.

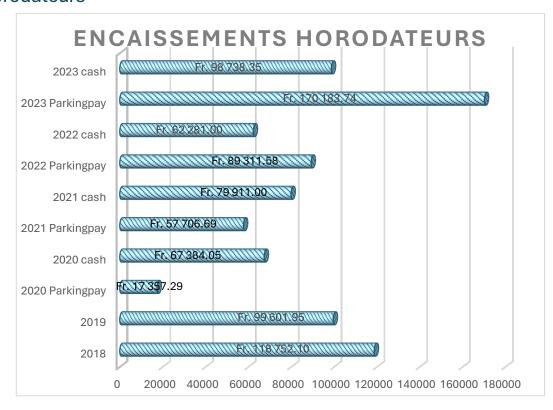
Depuis 2022, les déchets dits « communaux » (comme la plage ou les poubelles disséminées sur le territoire communal) sont mis dans les containers 770 litres, sans système de pesée, qui se trouvent à la voirie, ce qui ne permet pas un chiffrage exact.

<sup>\*\*</sup> Année de pandémie, à ce moment, les volumes étaient conséquents mais les tonnages faibles.

# Heures effectuées par la Sécurité municipale sur ses différentes missions



#### Horodateurs







M. MANUEL ZENGER CONSEILLER MUNICIPAL

#### **INFORMATIQUE**

En 2023, d'importants progrès ont été réalisés concernant les systèmes informatiques communaux. La sécurité des données de la commune de Préverenges a été renforcée et la gouvernance des projets informatiques améliorée.

Les changements amorcés il y a cinq ans, modifiant la politique concernant la sécurité des données, sont maintenant visibles et concrets et ont permis de formaliser l'ancrage de la sécurité au centre de l'attention du service informatique. Durant les années précédentes et notamment en 2022, des projets urgents, non prévus ni budgétisés, avaient été nécessaires pour garantir la sécurité. Depuis le début de 2023, le service informatique de la commune de Préverenges a pu planifier et réaliser des projets informatiques de manière proactive, réduisant également la dépendance de la Commune aux fournisseurs externes dans les processus décisionnels. Le service informatique communal a également adopté une approche plus éclairée dans la gestion des risques, en utilisant une méthode d'amélioration continue en restant à jour avec les avancées des connaissances en cybersécurité.

#### Nouveau serveur interne

Les logiciels métiers sont depuis 2022 pour la plupart hébergés chez un prestataire externe, néanmoins un serveur plus modeste pour la gestion du parc informatique et pour le déploiement de certaines applications reste nécessaire. Ce nouveau serveur a permis de remplacer une infrastructure temporaire et obsolète, par un équipement fiable et permettant une augmentation des performances nécessaires aux utilisateurs et actualisation de la sécurité des systèmes en continu.

#### Audit de sécurité informatique

Un audit de sécurité a été réalisé par une société spécialisée. Cet audit a permis de vérifier la remédiation des failles précédemment relevées lors de l'audit précédent en 2020 et a permis de tester la nouvelle infrastructure mise en place entre-temps. Une forte amélioration a été observée et les conclusions de l'audit indiquent que les données informatiques sont stockées selon un niveau de sécurité adéquat pour une commune.

#### TRANSPORTS PUBLICS

#### Généralités

Un développement réjouissant au niveau de la fréquentation est à observer concernant les bus MBC. En effet, la fréquentation des MBC, après avoir fortement chuté entre 2019 et 2020, ne se reprenant que timidement en 2021, a fini en 2023 par largement surpasser la fréquentation de 2019 (une augmentation d'environ 25%). Prises séparément, la fréquentation de la ligne 701 a augmenté de plus de 50% en 2023 par rapport à 2019 et pour la ligne 705 on note une augmentation d'environ 8%.

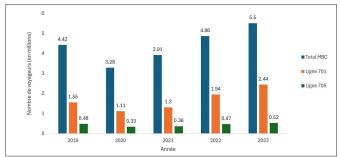


Tableau de la fréquentation des MBC

#### Dépôt des MBC

Le grand chantier pour le futur nouveau dépôt des MBC a bien avancé en 2023 et devra permettre de maintenir les délais de construction. Pour rappel, le début des travaux avait été quelque peu retardé en 2022 pour permettre des fouilles archéologiques (la présence d'un vaste cimetière à incinération de l'âge du Bronze final (probablement autour de 900 avant J.-C.) avait été signalé et l'ouverture officielle du chantier avait pu avoir lieu le 17 juin 2022.

Ce dépôt permettra aux MBC de remplacer le dépôt de Tolochenaz et d'offrir une réserve d'espace pour accueillir les bus qui permettront d'agrandir la flotte actuelle. Ainsi les MBC pourront à terme doubler leur flotte routière dans la région. Cette infrastructure permettra également d'accueillir des bus électriques et d'utiliser l'énergie produite localement par des panneaux photovoltaïques sur le toit du dépôt pour contribuer au rechargement des bus électriques. Ce dépôt permettra plus facilement de réinjecter des bus pour les lignes passant notamment par Préverenges. L'ouverture de ce dépôt est prévue en décembre 2025.

#### DURABILITÉ

La commune de Préverenges a continué à travailler dans le sens des engagements pris les années précédentes. Avec sa politique énergétique et climatique, Préverenges vise à réduire significativement son empreinte environnementale. Pour les transports, les différents services communaux veillent à diminuer leur empreinte écologique en faisant, quand cela est possible, les trajets à pied ou en vélo ou sinon en utilisant de plus en plus de véhicules à propulsion électrique. Comme les années précédentes, le Service des bâtiments a continué à élargir l'utilisation de produits de nettoyage et d'entretien biodégradables et d'origine végétale.

#### Chauffage à distance

La Municipalité de Préverenges a travaillé en 2023 sur l'élaboration d'une planification énergétique territoriale comprenant des scénarios de sortie du gaz (et du mazout) et le futur déploiement de réseaux de chauffage basés sur des énergies renouvelables telles que l'utilisation de l'eau du lac, la géothermie et d'autres technologies. Des projets concrets sont en cours d'élaboration, notamment en collaboration avec Romande Energie SA et LaZur Energie SA (une entité détenue conjointement par la Ville de Lausanne et la Ville de Zürich, au travers de leurs services industriels respectifs).

#### Traitement des micropolluants par l'ERM

De nombreux micropolluants arrivent via les eaux usées aux stations d'épuration (STEP). Ces micropolluants comprennent notamment des produits anti-corrosion (comme le benzotriazole), des médicaments (comme la metformine (antidiabétique), ibuprofène (anti-inflammatoire), de nombreux antibiotiques et nombreux autres médicaments) et des pesticides (comme le DEET (N,N-diéthyl-3-méthylbenzamide), produit chimique connu comme répulsif contre les insectes). En 2023, les micropolluants n'étaient toujours pas traités par la station d'épuration de Morges de l'ERM. (Pour rappel, précédemment, une procédure préalable d'implantation (procédure qui peut permettre d'identifier certaines exigences municipales ou cantonales avant que le projet d'ouvrage soit trop avancé et qu'il soit nécessaire de modifier celui-ci à plus grands frais encore et qui aurait permis d'obtenir une autorisation préalable d'implantation (API) – procédure similaire à une mise à l'enquête préalable simplifiée) avait été déposée par l'ERM, mais refusée par la Municipalité de Morges fin 2019. Un nouveau projet avec des édifices partiellement enterrés est en cours d'élaboration et un

préavis d'études complémentaires de CHF 471'000 .00 a été déposé en 2022 (et accepté en décembre 2022 par le Conseil intercommunal). La Municipalité de Préverenges s'engage pour que ce projet important puisse être réalisé dès que possible.

#### Charte des jardins et espaces verts de la commune

Dans un esprit de développement durable et afin de favoriser des jardins durables, la commune de Préverenges a continué en 2023 (comme les années précédentes) à soutenir l'adhésion des habitants ayant un jardin à la Charte des Jardins. La Charte des Jardins, c'est s'engager à adopter dix bonnes pratiques qui favorisent la survie dans notre région de nombreux sympathiques animaux tels que des hérissons, des oiseaux, des papillons et de façon plus générale d'offrir un espace à la biodiversité. Par exemple, en évitant d'utiliser des engrais synthétiques et des pesticides qui peuvent contaminer nos cours d'eau et nos nappes phréatiques, vous pouvez faire le premier pas (plus d'information sur https://www.preverenges.ch/chartedesjardins). Afin de se montrer exemplaire, la Commune elle-même par son Service des espaces verts renonce complétement aux pesticides et met en place un entretien différencié à différents endroits de la commune (l'entretien différencié permet à beaucoup d'animaux une meilleure survie).

#### **BÂTIMENTS**

Comme chaque année différents travaux d'entretien ont été réalisés sur plusieurs bâtiments communaux. En 2023, c'est notamment la couverture extérieure de l'Eglise de Préverenges qui a été refaite.

#### Conciergerie

M. Yves Ecuyer, occupant le poste d'adjoint au chef de service, a quitté ses fonctions le 30 juin 2023 après avoir dévoué dix ans de service exemplaire à la commune de Préverenges. M. Julien Morattel lui a succédé le 1er octobre 2023, reprenant ainsi le rôle d'adjoint du chef de service. M. Morattel apporte avec lui une riche expérience dans la gestion d'équipe et l'entretien des bâtiments.

#### Eglise

Au cours des dernières années, l'état de la peinture des façades de l'Église de Préverenges s'était fortement dégradé. Des travaux de rénovation étaient alors devenus fortement souhaitables. S'agissant d'un bâtiment classé, la Municipalité a fait appel à un expert en monuments historiques pour établir un cahier des charges détaillé afin d'être en conformité avec les exigences de la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP).



Façades du temple avant travaux





Façades après travaux

#### Collège Tribord

Pour rappel, faisant suite à diverses interpellations au sujet de fortes variations des températures dans les bâtiments scolaires de Bâbord et de Tribord, la Municipalité de Préverenges avait chargé en 2020 un mandataire compétent pour établir des études thermiques des bâtiments communaux. Ces études suivies tant par le Service des bâtiments que par le Service de l'urbanisme avaient permis à la commune de Préverenges de comprendre les meilleures options possibles pour améliorer l'efficience énergétique de nos bâtiments et remédier si possible à l'inconfort thermique ressenti par leurs utilisateurs. Pour faire suite à ces études, les premiers travaux avaient été entrepris en 2021, qui avaient consisté à mettre des stores supplémentaires à certains endroits, notamment devant le secrétariat et la salle des maîtres du collège Bâbord.



Protections contre la chaleur installées en façade du Collège Tribord

En 2022, des travaux d'amélioration des conditions thermiques avaient été réalisés dans le collège Tribord. Ces travaux ont été prévus sur plusieurs étapes dont la première étape avait été réalisée en 2022 avec l'ajout de stores et la mise en place d'un espace végétalisé dans la cour de Tribord. En 2023, des modifications des parois vitrées fixes ont été réalisées en les rendant ouvrantes afin de créer une aération naturelle des couloirs.

M. Zenger

#### LES MISSIONS PRINCIPALES DU DICASTÈRE

#### Informatique

- Sécurité des données
- Maintien et évolution du réseau informatique
- Support aux utilisateurs

#### Transports publics

- Mandat des entreprises de transports publics
- · Réseau des transports publics sur le territoire communal

#### Durabilité

- Mise en œuvre des mesures concernant la transition énergétique
- Monitoring de la stratégie énergétique
- Collaboration à la mise en œuvre de divers projets régionaux (par exemple chauffage à distance)

#### Service des bâtiments

- Gestion du patrimoine immobilier communal
- Suivi des travaux d'assainissement et de rénovation du parc immobilier communal
- Coordination des urgences et dépannages dans tous les domaines techniques : fuites, dysfonctionnements électriques, ...

#### Conciergerie

- Nettoyage et entretien des bâtiments communaux et des écoles
- Gestion des clés et plans de fermeture
- Gestion des demandes logistiques
- Appui à l'organisation des manifestations communales ou soutenues par la Commune

#### Intercommunal

- Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées (ERM): membre du Conseil intercommunal de l'ERM : participation aux décisions concernant l'épuration des eaux usées.
- Bureau de l'Entente scolaire : membre du bureau : coordination de la gestion des activités extrascolaires intercommunales.
- Membre du Comité exécutif des transports morgiens : coordination concernant la gestion intercommunale des mandats des entreprises de transports publics de la région morgienne.
- Région Morges : Comité politique « Environnement » : gestion des projets de durabilité au niveau régional (région morgienne).

Effectif en personnel *état au 31.12.23							
	EPT	Employés	Apprenti				
Service des bâtiments & Conciergerie	12.8	14	1				
Informatique	1	1					

### Bâtiments

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS EN 2023

### Concierges - activités des employés de la conciergerie (en heures)

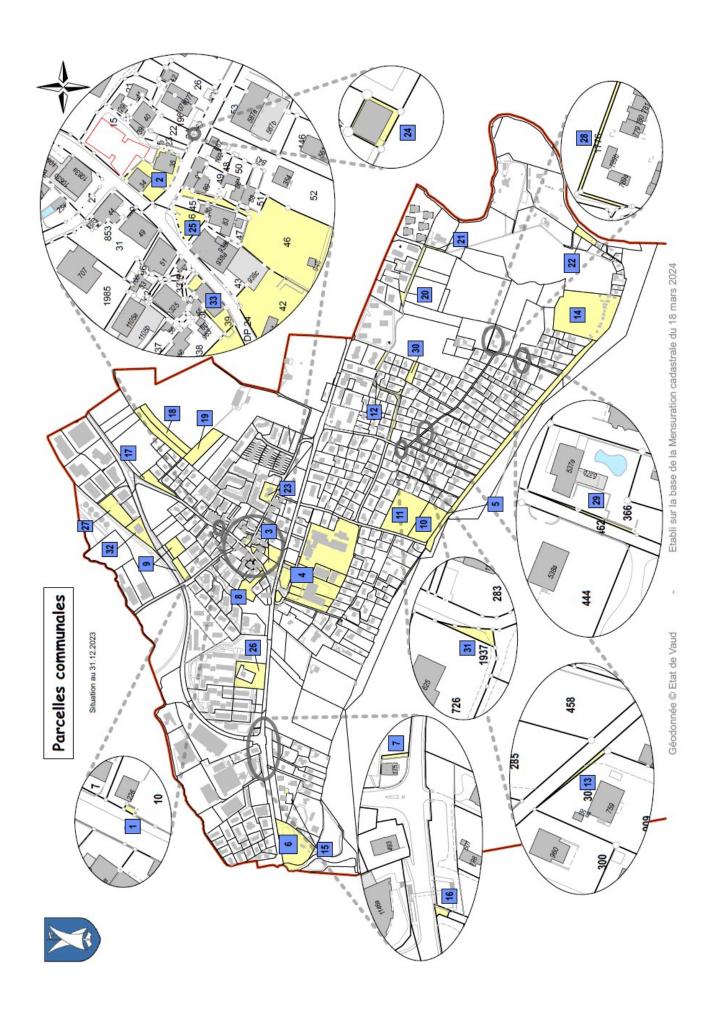
Total annuel	2022	2023
Entretien des locaux scolaires, salle polyvalente, etc.	24'547.00	23'436.75
Entretien du bâtiment administratif	1'092.00	2'565.30
Entretien de la cure et de l'église (compté à part)	260.00	260.00
EntretienYverdon 8	520.00	485.30
Entretien des Guifettes	1'560.00	1'290.00
Cantine scolaire	2'165.00	1'952.00
	0.00	0.00
Voirie (nouveau bâtiment)	364.00	416.00
Univers 1028 (entretien)	312.00	312.00
Tom Pouce	104.00	104.00
Locaux aux Uttins (ex-Roulotte)	312.00	312.00
Maison de Commune	1′092.00	1'092.00
Total	32'328.00	32'225.35

<sup>28</sup> jours de formation effectuées en 2023 (9.5 jours en 2022).

### Panneaux solaires

### Production du parc de panneaux solaires/photovoltaïques

Production en MWh	2019	2020	2021	2022	2023
Collège des Voiles du Léman	48,756	51,810	74,030	77,600	68,36
Bâtiment de la voirie	94,456	92,093	89,100	93,300	82,686



## Etat des Parcelles communales – Etat au 31 décembre 2023

Réf.	N°		Surface	Surface	Surface	Surface	Surface	Surface	Surface	Surface	Surface
plan	parcelle	Lieu da en destination	bâtiment	place-	pré-	revêtem	accès, place		vignes	föret	totale
	,	Lieu-dit ou destination		jardin	champ	ent dur	privée				
				,	т						
		COMMUNE DE PREVERENGES									
1		Village		8							8
2	19	Båtiment administratif et église	284	406							690
3		Auberge de l'Etoile	383	1'381				47			1'811
		Parking de l'Etoile	24	2'360							2'384
4		Giratoire de l'Etoile		1'015			1'007				2'022
<del>                                     </del>		Les Condémines		582			1007				582
$\vdash$		Jardins familiaux		337							337
$\vdash$		Condémines	900	4'324			2'027				7'251
-		Collège	5'017	17'752			2021				22'769
$\vdash$	00	Condémines (salle polyvalente)	1'169	1'002							2'171
$\vdash$		Condémines (salle polyvalente) Condémines (feu/voirie)	584	1'587							2'171
-		Chemin des Condémines	272	2'490		5	80				2'847
$\vdash$		Chemin des Condémines Chemin des Condémines	1'496	1'565		9	543				3'604
<b>⊢</b>				1 303		401000	043	01400			
5	87	Plage	33	01007		10'863	41484	2'460			13'356
6		Tuilière (tennis)	139	9'397			1'401	6			10'943
7		Rionzi		64							64
8	40	Capellan (village)		28			3'179	11			3'218
9		Cimetière						1'690			1'690
$\vdash$		Nord cimetière			2'416						2'416
10		Croix-de-Rive (Place de fête)		8'059							8'059
11		Croix-de-Rive (vigne)							12'862		12'862
12		Pierra Mur		749							749
		Ramière (route de Pierra Mur)		447							447
		Ramière (route de Pierra Mur)		446							446
		Ramière (route de Pierra Mur)		177							177
	1101	Ramière (route de Pierra Mur)		386							386
	1098	Ramière (route de Pierra Mur)		106							106
	933	Chemin de l'Epinette (route de Pierra Mur)		534							534
	1771	Chemin Neuf (route de Pierra Mur)		782							782
13		Chemin Neuf		20							20
14		Au Sout	648		24'768						25'416
15	DDP (463)	Poste sanitaire Les Mouettes		204							204
16	761	Ch. des Mouettes (passage sous-route)		73							73
17		Fontanne			2'465						2'465
18		Monteiron			4'380						4'380
<del>  " </del>		Monteiron			4'462						4'462
19		Les Uttins			5'254						5'254
20		En Rueire (route de Pierra Mur)		558	1'180		346				2'084
21	1240	Chemin de la Venoge		119	1 100	245	340				364
22		Rio Roseaux	11	1'623		240					1'634
23		Château	445	2'036							2'481
24		Ancien local gaz	440	2030		$\vdash$					2481
25		Rte d'Yverdon - Place du Village	-	270							270
							207				5'977
26	1938	Le Rionzi Déchetterie		5'280			697				
27			27	1731			3'214	08			5'040
28		Chemin Neuf (La Pommeraie)		231							231
29		Chemin Neuf		41004		24					24
30		Chemin de la Ramière		1'284		177					1'461
31		Chemin Neuf (Vuilleumier)		45				4			45
32		Le Trési	535		97			1'933	13		3'701
33		Maison de Commune	215				64				418
		TOTAUX	12'186	70'722	45'022	11'314	12'558	6'215	12'875	0	170'892
$\square$		COMMUNE DE VAULION									
		A la Fivaz			4'700					5'020	
		TOTAUX			4'700					5'020	9'720
		COMMUNE DE PREMIER									
		Planche Martignier	18		1'017					25'286	
		Planche Martignier			395					9'697	
		TOTAUX	18		1'412					34'983	36'413



La Municipalité a l'avantage de vous présenter son rapport de gestion pour l'année 2023.

Elle remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'administration communale ainsi que les Conseillères et les Conseillers communaux pour le travail accompli en 2023.

La Municipalité dit sa gratitude à l'autorité délibérante pour la confiance qu'elle lui a accordée en 2023.

Nous avons l'honneur de vous inviter, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères communales et Messieurs les Conseillers, à bien vouloir voter les résolutions suivantes :

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE PRÉVERENGES

Après avoir pris connaissance :

- > du rapport de gestion 2023 de la Municipalité,
- > du rapport de la Commission de gestion

#### DÉCIDE

> d'approuver la gestion 2023 de la Municipalité.

#### Au nom de la Municipalité

le Syndic : le Secrétaire :

Guy Delacrétaz

Marc-André Burdet

